



5 mars 2025

# Rapport d'activité 2024

Assemblée Générale

22 mai 2025

**Cress Bretagne**

47 avenue des Pays-Bas

35200 Rennes

07 48 72 51 19

[cress@cress-bretagne.org](mailto:cress@cress-bretagne.org)

## TABLE DES MATIERES

<b>I. MOUVEMENT</b> .....	<b>4</b>
1. Rassembler et animer le réseau de l'économie sociale et solidaire (ESS).....	4
a. La Cress, espace de rassemblement des réseaux, entreprises et territoires de l'ESS.....	4
b. Des instances pour piloter la Cress .....	6
c. Contribution à la structuration nationale de l'ESS.....	7
d. Animation du réseau territorial de l'ESS et structuration du collectif Cress-Pôles-TAgBZH.	7
2. Animer les partenariats régionaux et la stratégie régionale de l'ESS.....	9
a. Animation de la stratégie régionale ESS (SRESS) .....	9
b. L'animation de la conférence régionale de l'ESS .....	9
c. Animation des partenariats et participation aux instances de représentation .....	9
3. Sensibiliser les acteurs publics et l'environnement socio-économique.....	10
a. Formation et sensibilisation des collectivités territoriales à l'ESS .....	10
4. Promouvoir l'engagement – des jeunes en particulier – dans des projets collectifs .....	11
a. Le Pilotage de l'axe Jeunes & ESS .....	11
b. L'ESS à l'école .....	11
c. Hors scolaire .....	13
d. 17 <sup>ème</sup> édition du Mois de l'ESS.....	13
<b>II. ACCOMPAGNEMENT</b> .....	<b>15</b>
1. Animer l'écosystème d'accompagnement, de financement et de formation de l'ESS .....	15
2. Consolidation de la fonction Accueil, Information, Orientation en Finistère .....	15
3. Piloter et animer le réseau TAgBZH.....	16
a. Pilotage du réseau TAgBZH.....	16
b. Animation du groupe de travail Incubateur & événements auprès des incubé.es .....	17
4. Soutenir la consolidation et le développement des organisations de l'ESS .....	18
a. Animation et coordination du DLA.....	18
b. L'activité du DLA régional .....	18
c. « Traits d'unions » - soutien à la coopération avec les entreprises hors ESS .....	20
d. Développement des achats responsables en faveur de l'ESS .....	20
e. Accompagnement du développement du réemploi du mobilier professionnel dans la commande publique .....	21
f. Soutien aux Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) .....	22
5. Promouvoir et organiser des démarches collectives de progrès dans les organisations.....	22
a. Animation régionale « Démarches de progrès » .....	22
b. Agir en faveur de la qualité de l'emploi dans l'ESS .....	23
c. Enjeux de gouvernance dans les structures de l'ESS .....	24
d. Accompagnement des structures ESS dans leur transition écologique et énergétique ...	25
e. Sensibiliser les organisations de l'ESS aux enjeux d'égalité.....	29

<b>III. INNOVATION-FILIERES.....</b>	<b>31</b>
1. Animation des réseaux ESS et économie circulaire.....	31
a. Animer et développer l'économie circulaire en ESS.....	31
b. Développer et consolider le réemploi.....	33
c. Animation et structuration du réseau des recycleries et ressourceries.....	34
d. Soutien aux activités de réemploi de matériaux du Bâti.....	36
e. Animation du réseau des acteurs de la filière seconde vie du textile.....	37
2. Accompagner l'autonomie du gérontopôle.....	38
3. Partenariat ESS - Justice.....	39
a. Animation et pilotage du partenariat « ESS – Justice ».....	39
b. Soutien aux démarches d'innovation sociale.....	40
4. Alimentation – agriculture et ESS.....	42
5. Rural et ESS – commerces ESS en milieu rural.....	43
6. Maritimité et ESS.....	43
7. ESS, Habitat, Logement, Hébergement.....	44
8. Mobilité durable et solidaire.....	45
9. Recherche, développement, innovation.....	45
<b>IV. FONCTIONS SUPPORTS.....</b>	<b>48</b>
1. Animation de l'équipe Cress.....	48
2. Communication.....	48
a. La fonction communication.....	48
b. Les supports de communication de 2024.....	48
c. Réseaux sociaux.....	49
3. Observatoire.....	49
a. Appui aux filières.....	50
4. Pôle administratif et financier.....	50
a. Pilotage.....	50
b. Finances et gestion.....	50
c. Ressources humaines.....	51
d. Moyens généraux.....	52
e. Systèmes d'information.....	53
5. Composition de l'équipe.....	54

# I. MOUVEMENT

---

La Cress a continué son travail d'animation et de mise en dynamique des acteurs ESS et des acteurs publics au service de l'ESS et de la Bretagne. Cette animation est à la fois régionale, départementale et territoriale.

## 1. Rassembler et animer le réseau de l'économie sociale et solidaire (ESS)

- a. La Cress, espace de rassemblement des réseaux, entreprises et territoires de l'ESS

### 9 nouvelles adhésions en 2024

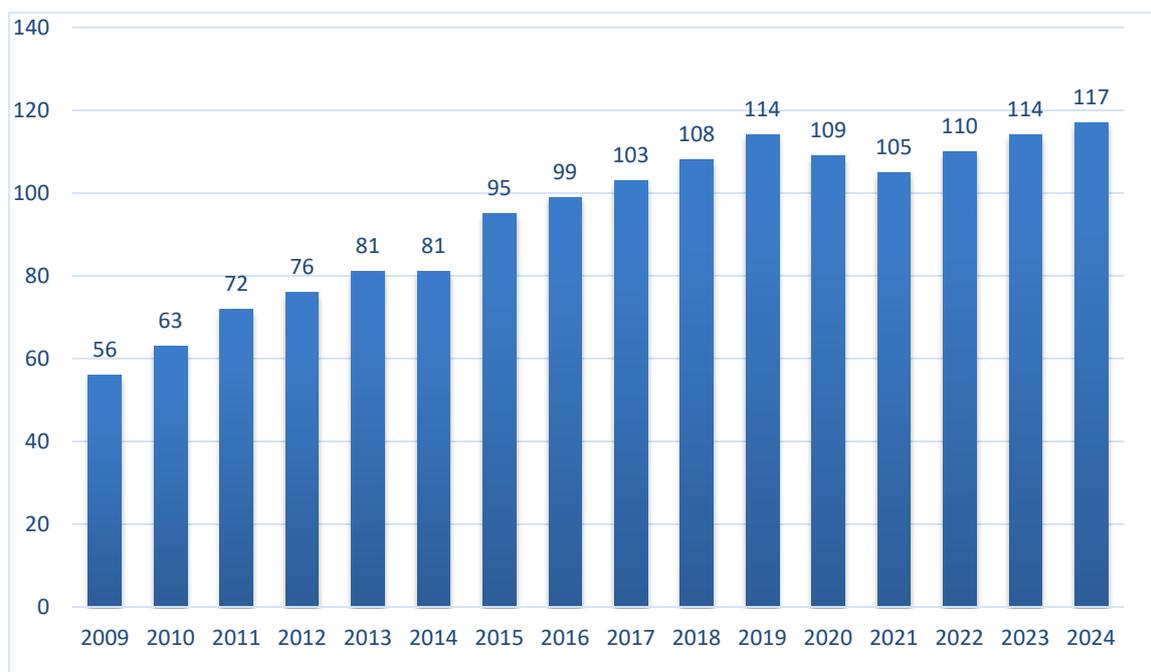
La Cress a vocation à regrouper l'ensemble des réseaux régionaux et entreprises de l'ESS de Bretagne sachant que bon nombre d'acteurs ESS locaux adhèrent aux Pôles ESS comme lieu de regroupement territorial de l'ESS.

9 nouveaux adhérents ont rejoint la Cress en 2024 :

Les nouveaux adhérents	Date d'adhésion	Collège d'appartenance
<u>La CASDEN</u>	<u>19/03/2024</u>	<u>Coopératives</u>
<u>Ordi Grand Ouest (OGO)</u>	<u>19/03/2024</u>	<u>Associations</u>
<u>Batylab</u>	<u>18/06/2024</u>	<u>Associations</u>
<u>La Grenade</u>	<u>18/06/2024</u>	<u>Associations</u>
<u>Transition ESS</u>	<u>18/06/2024</u>	<u>Coopératives</u>
<u>Wind Coop</u>	<u>18/06/2024</u>	<u>Coopératives</u>
<u>Le RAB</u>	<u>18/06/2024</u>	<u>Associations</u>
<u>Kozh Ensemble</u>	<u>18/06/2024</u>	<u>Associations</u>
<u>Xylm</u>	<u>10/15/2024</u>	<u>Associations</u>

Six structures n'ont pas renouvelé leur adhésion en 2024 : Coop de France Ouest, La Nef, Le CRIC, Essor35, le Pimms de Rennes et la Mutuelle Entrain.

Le nombre d'adhérents à la Cress Bretagne continue donc d'augmenter pour la 3e année consécutive après la baisse durant la crise sanitaire.



Au 31 décembre 2024, la Cress Bretagne regroupait 117 réseaux régionaux et structures de l'économie sociale et solidaire, organisés par collèges de la façon suivante :

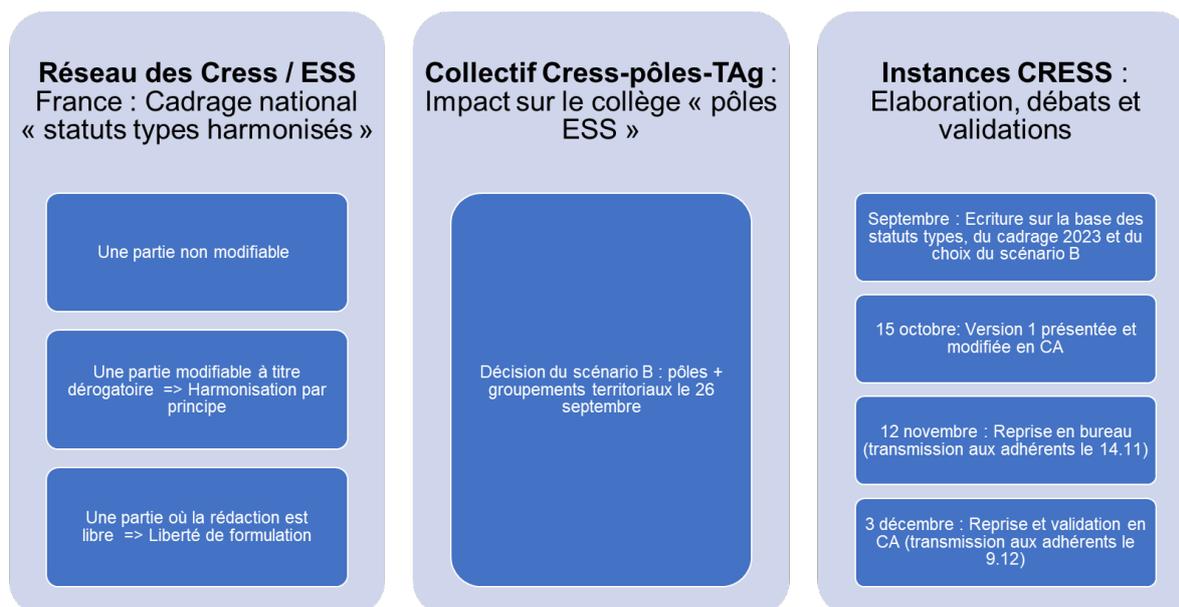
Collèges	Nombre d'adhérents
1 - Coopératives	19
2 - Mutuelles	9
3 - Associations	59
4 - Entreprises sociales	10
5 - Fondations	1
6 - Employeurs	1
7 - Pôles ESS	18
	<b>117</b>

#### De nouveaux statuts pour mieux représenter et animer le mouvement de l'ESS

Une grande partie des réseaux régionaux de l'ESS actifs en Bretagne est adhérente à la Cress. Ce qui confère déjà à la Cress une très forte représentativité sectorielle, territoriale et statutaire.

Avec l'ensemble des Pôles ESS et des TAGBZH (qui rassemblent plus de 900 organisations de l'ESS adhérentes), la Cress a entamé en 2022 une démarche d'accompagnement en vue de restructurer le collectif régional pour mieux répondre aux enjeux du territoire. Ce processus amène à questionner la place de ces organisations territoriales (et de leurs adhérents) dans la gouvernance de la Cress et donc à retravailler les statuts de la Cress pour mieux représenter le mouvement politique de l'ESS.

Parallèlement, le réseau des Cress a engagé au sein d'ESS France un travail d'harmonisation des statuts des Cress.



En s'appuyant sur ces 2 processus et sur le travail 2023 du GT « Statuts », des temps de concertation et de co-construction se sont tenus dans les instances de la Cress afin d'aboutir sur une nouvelle version des statuts de la Cress adoptés à 96.4% (3.6% d'abstention) lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 19 décembre 2024 à Morlaix

## b. Des instances pour piloter la Cress

### Le RdV de l'ESS

Le RdV de l'ESS a réuni 200 personnes le jeudi 23 mai à la Cité de la Voile à Lorient. L'Assemblée Générale s'est tenue le matin et a été l'occasion de valider les différents rapports et d'entendre les adhérents sur les enjeux de la période marquée par une fragilisation du contrat social.

L'après-midi se tenait une table-ronde radiophonique animé par Radio BOA « **Un futur désirable de la société bretonne** », à l'occasion des 10 ans de la loi ESS, en présence de **nombreux partenaires** :

- **Maxime Baduel**, Délégué ministériel à l'économie sociale et solidaire
- **Loïg Chesnais-Girard**, Président de la Région Bretagne
- **Gaëlle Le Stradic**, Conseillère régionale déléguée à l'économie sociale et solidaire
- **Emmanuelle Rousset**, Vice-président du conseil Départemental 35
- **Christophe Ginet**, Conseiller délégué à l'ESS à Lorient Agglomération
- **Michel Pier Jézéquel**, Président de la Cress et vice-président d'ESS France

Une dizaine d'acteurs de l'ESS agissant sur le champ de la maritimité ont présenté un village Mer & ESS dans le Karré affaires de la Cité. Ils développent des activités sur l'accès à la mer pour toutes et tous, sur les transports et sur la transition écologique.

Avec la participation de [Maison Glaz](#), [Windcoop](#), [LE PANIER DE LA MER BRETAGNE SUD](#), [Passe-Coque](#), Low Diesel, [Horizon Mixité](#), Les amis du Biche, [SAUVEGARDE 56](#) - Sensation Mer, [Skravik](#), [Origin Océan](#), [Festival Les Aventuriers de la Mer](#) et Arimer.

## Animer les instances de la Cress

Le conseil d'administration (CA) de la Cress Bretagne s'est réuni à 6 reprises (dont un CA exceptionnel en septembre sur la réorganisation) durant l'année 2024, en présentiel puis en mixte distanciel/présentiel afin de permettre la participation des personnes éloignées de Rennes. Le bureau s'est réuni 6 fois, en alternance avec les réunions du CA, également en présentiel ou mode hybride.

Le taux de présence des administrateur-trice-s au CA est très élevé (+ de 70% de présence des 26 membres sur l'année). A la Cress, les décisions sont prises, en moyenne, avec 90% des mandats représentés, quand les excusé-e-s représenté-e-s se rajoutent aux présent-e-s. cela contribue à la bonne représentativité de la Cress et à la légitimité de ses décisions. Les modalités de déroulement des instances n'y sont pas pour rien. Leur tenue en visioconférence ou mixte présentiel/distanciel a permis une plus grande présence, même si cela est plus difficile à animer de manière participative.

	% moyens en 2024	cumul	% moyens en 2023
présents	76		72
excusés représentés	14	90	18
excusés non représentés	6	96	0
absents	4	100	10

### c. Contribution à la structuration nationale de l'ESS

La Cress Bretagne, conformément aux décisions prises par son Conseil d'Administration, assume un rôle important dans les instances nationales de structuration de l'ESS au sein d'ESS France (Chambre Française de l'Economie Sociale et Solidaire). Les enjeux nationaux sont abordés à tous les conseils d'administration et bureaux de la Cress.

Michel Pier Jézéquel, Président de la Cress, est vice-président d'ESS France. Il représente la Cress au Comité des Régions (COREG – espace de concertation entre Cress) et est membre de son comité restreint chargé de l'animation de ce COREG. Il est également membre du COS - comité d'orientation stratégique – de l'Avise. Marie-Martine Lips, Vice-Présidente de la Cress, est également membre du CA d'ESS France.

De plus, les salarié-e-s de la Cress participent activement aux temps de mutualisation et de recherche que constituent les groupes de travail nationaux du réseau des Cress (DIRGRESS, observatoire, communication, mois de l'ESS, éducation ESS, plaidoyer, économie circulaire, TEE...).

### d. Animation du réseau territorial de l'ESS et structuration du collectif Cress-Pôles-TAgBZH

Depuis 2009, la Cress assure une mission d'animation du réseau des Pôles ESS sur l'ensemble de la Région. Depuis 2018, un travail de structuration du collectif Cress-Pôles-TAgBZH a été engagé. S'il a d'abord porté sur la mutualisation d'outils supports (RH, circulation de l'information, etc...), un nouveau virage a été pris depuis deux ans.

En effet, en 2022, le comité de pilotage du collectif a souhaité solliciter un DLA pour le collectif Cress-Pôles-TAgBZH pour construire une nouvelle étape dans sa structuration. Les enjeux RH et de

modèles économiques sont effectivement récurrents pour ces structures, tout comme les enjeux d'intercoopération, d'articulation et d'efficience dans la mise en œuvre de l'offre de services. Le DLA a permis fin 2022 de valider une évolution de la structuration du collectif autour d'un scénario de refonte de la gouvernance de la Cress et de l'accompagnement de regroupements infrarégionaux et/ou thématiques.

Les travaux ont cette année été centrés sur le travail sur la restructuration Cress-Pôles-TAgBZH :

### Animation des instances de décision (COPIL et collège territoire)

Pour piloter le travail, le collectif s'est appuyé sur un Comité de pilotage - *composé de 6 structures élues par le collectif (Rich'ESS, Adess Brest, Adess Centre Bretagne, Peps Auray, Horizons Solidaires et Adess OCA) et de la Cress* - qui s'est réuni à 9 reprises (25 janvier, 29 mars, 31 mai, 20 juin, 9 juillet, 27 août, 17 septembre, 5 novembre, 5 décembre)

Le collège territoire est l'instance décisionnaire de l'ensemble des structures du collectif. Il s'est réuni une première fois à Vannes le 27 juin 2024 pour une présentation des 4 scénarios de réorganisation étudiés. Lors de la seconde rencontre du 26 septembre 2024 à Ploufragan, le scénario B « Groupements territoriaux » a été validé au 4/5ème (18 structures sur 22).

A l'issue de cette décision collective, le COPIL du 5 novembre a comptabilisé l'accord de 20 structures sur 2022. Comme convenu, une délégation du COPIL a rencontré les deux Pôles n'ayant pas validé le scénario (Pôles ESS de Rennes et Ploërmel) afin de trouver un accord. Cela n'a pas été possible et le COPIL du 5 décembre a entériné la sortie du collectif des deux Pôles concernés.

### Animation de l'équipe opérationnelle et des espaces techniques de travail

L'équipe opérationnelle composée de 7 salarié.e.s du collectif s'est réunie à 9 reprises durant l'année (6 février, 12 mars, 19 avril, 16 mai, 11 juin, 11 juillet, 20 septembre et 21 novembre) afin de travailler sur les scénarios de réorganisation à présenter aux instances de décision.

Deux rencontres ont été également organisées entre l'ensemble des salariés du collectif le 12 avril à Loudéac et le 29 novembre à Rennes. Plusieurs sujets ont été abordés :

- Échanges de pratiques : lien aux collectivités, développement de projets locaux, définition de la stratégie territoriale...
- Partage d'informations sur les actualités communes,
- Coconstruction du projet stratégique,
- Échange sur la réorganisation du collectif Cress-Pôles-TAgBZH

### Organisation et animation de la communication interne au collectif :

La Cress anime le réseau social interne au collectif permettant de partager des informations (évolution de dispositifs, appels à projets, évolution législative, etc.), de développer des projets communs et de stocker des documents partagés.

## 2. Animer les partenariats régionaux et la stratégie régionale de l'ESS

### a. Animation de la stratégie régionale ESS (SRESS)

Le COPIL de la Stratégie Régionale de l'ESS a pour objectif de partager collectivement les enjeux et actions relatives au développement de l'ESS. Elle rassemble une quarantaine de participant-e-s : acteurs publics (État, Région, Départements, EPCI<sup>1</sup>...) et ESS (Cress, Réseaux régionaux, Pôles, Employeurs...). Les réunions sont préparées conjointement entre l'État, la Région et la Cress.

Une réunion de COPIL s'est tenue le jeudi 11 avril 2024 (33 participant.e.s, 12 hommes / 11 femmes, 9 représentant.e.s de pouvoirs publics, 24 de structures ESS) et a permis de redéfinir le cadre de gouvernance de la SRESS et de faire le point sur l'avancée des 19 objets de travail prioritaires.

### b. L'animation de la conférence régionale de l'ESS

Organisée par la Cress, la Région Bretagne et l'État en région, la 5<sup>ème</sup> conférence régionale qui s'est déroulée le 19 décembre 2024 à Morlaix a rassemblé plus de 200 personnes autour d'un fil rouge : 10 ans après l'adoption de la Loi ESS du 1<sup>er</sup> juillet 2014, quels bilans pouvons-nous dresser et quels enjeux pouvons-nous prioriser pour les prochaines années ?

Après une introduction par Jean-Paul VERMOT, Président de Morlaix Communauté, une table-ronde a réuni des acteurs locaux (Éliane Le DUFF - Coordinatrice du Pôle ESS Adess Morlaix, Jean-Pol CAROF - Dirigeant de CELLAOUATE et membre du CA du Pôle ESS, Bénédicte COMPOIS - Directrice de l'ULAMIR-CPIE et co-présidente du Pôle ESS) pour évoquer 10 ans d'économie sociale et solidaire en pays de Morlaix.

Nous avons accueilli ensuite Jean-Christophe BOURSIN - Secrétaire Général pour les Affaires Régionales auprès du Préfet de Bretagne, et Gaëlle LE STRADIC - Conseillère régionale déléguée à l'Économie Sociale et Solidaire, pour une remise en contexte régional et national de l'économie sociale et solidaire.

Le public a ensuite participé à une séquence d'ateliers, dont une fresque collaborative visant à faire ressortir les enjeux bretons auxquels l'ESS, avec ses partenaires publics, doit répondre. En parallèle, une déambulation a eu lieu parmi différents leviers à explorer, dans l'objectif de prioriser les futures orientations de la stratégie régionale 2025-2028.

La rencontre des membres du COPIL de la Stratégie Régionale de l'ESS du 1<sup>er</sup> avril 2025 reprendra l'ensemble des travaux et verbatims, afin d'élaborer la future stratégie 2025-2028.

### c. Animation des partenariats et participation aux instances de représentation

#### Les partenariats régionaux

Outre ce travail d'animation de la SRESS, la Cress assure en permanence un travail de mise en relation entre les acteurs, de réponses aux sollicitations, et de diffusion de l'information avec et pour les pouvoirs publics et les réseaux de l'ESS. Cela s'est traduit en 2024 par de nombreuses **rencontres bilatérales, des participations à des colloques et évènements, des relais d'information et appels**

---

<sup>1</sup> EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

à projets. Nous ne disposons pas d'indicateurs pour rendre précisément compte de cette fonction d'Accueil-Information-Orientation au niveau régional. C'est un travail qui sera conduit en 2025.

### Les espaces de représentation

La Cress a participé régulièrement à des instances mises en place par les pouvoirs publics.

- **Le CESER - Conseil Economique Social et Environnemental Régional**
  - Marie-Martine LIPS représente la Cress (collège 3) et est présidente de la commission 5 (Transition écologique). Parmi les membres du bureau de la Cress siègent également au CESER, Michel Pier JÉZÉQUEL au titre de l'UR des Scop et Scic de l'Ouest (collège 1) et Fabienne Colas au titre de la Mutualité Française (collège 3).
  - La Cress anime le réseau des représentant.e.s de l'ESS au CESER afin que des prises de position de l'ESS puissent être élaborées en concertation. Ainsi, des avis ont pu être émis au nom de l'ensemble des membres du CESER siégeant au nom de structures de l'ESS.
- **Le comité de suivi des fonds européens et la commission régionale de programmation des fonds européens** sont des espaces de pilotage des fonds européens en Bretagne. Durant l'année 2024, la Cress a contribué à porter la parole de l'ESS dans la mise en œuvre des programmes opérationnels FEDER-FSE.
- **Bretagne Développement Innovation.** La Cress est membre du Conseil de Surveillance de BDI, agence de développement économique partenariale du Conseil Régional. Compte tenu des nouvelles orientations de la BDI et du travail exclusif sur des grandes priorités stratégiques qui croisent peu les préoccupations de l'ESS, l'investissement de la Cress dans ce partenariat a été limité.
- **Le CRALIM** - Comité régional de l'alimentation.
- **La Conférence Bretonne de la Biodiversité.**

## 3. Sensibiliser les acteurs publics et l'environnement socio-économique

### a. Formation et sensibilisation des collectivités territoriales à l'ESS

Dans le cadre du partenariat national avec le CNFPT et le RTES, la Cress a proposé en 2024 un cycle de 5 webinaires à destination des technicien·nes et élu·e·s des collectivités (EPCI, Communes, Départements, Syndicats). Suite à des désistements et à un nombre d'inscrit·es trop faible, deux webinaires sur les 5 ont dû être annulés.

Le premier webinaire organisé dans le cadre des 10 ans de la loi ESS a permis de mettre en lumière les fondements et l'organisation de l'ESS en Bretagne. Il a regroupé 19 technicien·nes et élu·e·s des collectivités. Le second portait sur les Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (ASER) et a sensibilisé 15 agent·es. Enfin, le troisième webinaire sur les dynamiques territoriales agricoles et alimentaires a mobilisé 11 technicien·nes. Au total, ce sont 45 participant·es qui se sont retrouvés lors de ces webinaires avec en moyenne 65% d'EPCI présents 27% de Communes et 8% de Départements / Syndicats.

En 2025, le CNFPT met en place des Espaces de Coopération Inter délégations (ECI) pour certaines spécialités de son catalogue. L'offre de formations dédiée à l'ESS sera dorénavant ouverte aux technicien-nés de 3 régions : Bretagne, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire. En ce sens, nous avons pris attache avec les Cress concernées pour co-construire une offre commune pour 2025.

## 4. Promouvoir l'engagement – des jeunes en particulier – dans des projets collectifs

### a. Le Pilotage de l'axe Jeunes & ESS

La Cress a pu développer des partenariats et contribuer à des espaces de concertation sur le territoire en lien avec l'éducation des jeunes à l'ESS :

- **Le groupe métiers sensibilisation à l'ESS** : La Cress a animé tout au long de l'année un groupe interne au collectif CPT sur l'éducation à l'ESS à l'école. Dans ce cadre, une journée d'échanges de pratiques autour de supports pédagogiques d'éducation à l'ESS a été organisée en juillet 2024.
- **La Commission Education jeunesse d'ESS France** : Une nouvelle commission "Education jeunesse" a vu le jour au sein d'ESS France fin d'année 2024. La Cress prévoit de suivre les travaux de cette commission et de s'impliquer plus particulièrement dans le GT "mise en place d'un dispositif stage ESS".
- **Le réseau des Cress** : Tout au long de l'année, la Cress Bretagne a poursuivi son implication dans la coordination de la délégation inter-Cress sur l'éducation à l'ESS.
- **Le plan breton de mobilisation pour les jeunesses** : Depuis la mise en place en 2018 du plan breton de mobilisation pour les jeunesses, piloté par l'Etat et la Région, la Cress s'est positionnée pour participer à plusieurs chantiers. Dans ce cadre, nous avons pu participer aux réunions du chantier 8 "Engagement des jeunes", ainsi qu'à la conférence régionale sur la jeunesse.
- **La plateforme régionale EEDD** : Depuis 2020, la Cress est devenue membre de la plateforme régionale « Education à l'environnement et au développement durable », incluant la DREAL, la DRAAF, les Conseils départementaux, etc. Cet espace permet de mieux faire connaître l'éducation à l'ESS à des partenaires impliqués sur l'éducation au développement durable. La Cress a pu participer à plusieurs réunions du comité technique et à la définition de la feuille de route 2024/25. Un temps fort régional de l'EEDD est envisagé courant 2025.

### b. L'ESS à l'école

#### Les actions en lien avec les établissements d'enseignement supérieur

Plusieurs interventions ponctuelles ont été réalisées auprès des établissements de l'enseignement supérieur. A titre d'exemple, la Cress a pu contribuer à la journée des Alliances éducatives de l'Inspé de Vannes en février 2023 afin de sensibiliser les étudiant-es du Master MEEF aux enjeux d'éduquer à l'ESS.

Pour la seconde année la Cress, en partenariat avec l'Adess Brest, a pu animer un module de 10h auprès des élèves du Master 1 mention Economie Sociale et Solidaire de l'Université Rennes 2.

### Pilotage éducation à l'ESS en milieu scolaire

En 2024, nous avons poursuivi le travail avec les signataires de la convention de coopération régionale "Éducation à l'ESS" signée en décembre 2021. Cette convention signée pour 5 ans entre l'Académie de Rennes, la DRAAF, la Région Bretagne, L'ESPER et la Cress Bretagne vise au développement des actions d'éducation à l'ESS en milieu scolaire. Pour l'année 2024, les partenaires ont poursuivi et finalisé les actions menées depuis 2023 :

- Organisation d'un comité de pilotage élargi avec la participation de membres de L'ESPER et de Pôles ESS,
- Diffusion du kit de stage ESS avec un communiqué de presse et organisation d'un webinaire de présentation,
- Contribution aux contenus dédiés à l'ESS sur le site Idéo, site d'information et d'aide à l'orientation en Bretagne,
- Diffusion du "catalogue de projets inspirants" présentant des projets d'éducation à l'ESS menés dans les établissements scolaires.

Les travaux entamés en 2024 vont permettre d'organiser en mars 2025 :

- Un webinaire de sensibilisation à l'ESS pour les jeunes du Conseil régional des jeunes, du conseil académique de la vie lycéenne, éco-délégué.e.s, ou encore éco-responsables.
- Un webinaire sectoriel sur l'ESS et ses métiers, à destination des professionnels de l'orientation et de l'emploi.

### Les actions dans le secondaire

Dans le même temps, les actions dans les établissements scolaires se sont poursuivies. Ce sont environ 1 500 élèves et une centaine d'enseignant-es qui se sont impliqués en Bretagne, accompagné-es par des structures ESS dont, principalement, les Pôles ESS.

Par ailleurs, une dizaine d'actions ont été organisées dans le cadre de la Semaine de l'ESS à l'École qui avait lieu du 25 au 30 mars 2024. Ce ne sont pas moins de 552 jeunes qui ont été sensibilisés à l'ESS pendant une même semaine.

### La coordination du programme « Mon ESS à l'École »

Depuis 2016, la Cress Bretagne travaille en partenariat avec L'ESPER pour la coordination locale du programme « Mon ESS à l'École » afin de soutenir l'émergence d'initiatives d'établissements dans le programme et d'assurer le suivi opérationnel des projets accompagnés en Bretagne.

Pendant l'année scolaire 2023-24, ce sont 16 projets qui ont été développés sur le territoire : St Briec (2), Loudéac (2), Dinan (1), Lanester (1), Ploërmel (1), Hennebont (1), Vitré (5), Fougères (1), St Aubin d'Aubigné (1), Brest (1). Fin décembre 2024, 15 projets en lycées (8), collèges (5) et MFR (2) sont déjà engagés pour l'année scolaire 2024-2025.

Le développement d'un réseau de référent-es de L'ESPER en Bretagne se consolide chaque année avec "l'ESS Team breton" et l'organisation d'une journée de formation annuelle aux outils d'éducation à l'ESS qui a eu lieu en novembre 2024.

### c. Hors scolaire

#### Jeunes Ambassadeurs ESS

Depuis mai 2016, la Cress porte un agrément collectif d'accueil de volontaires en service civique au bénéfice de ses adhérents, en général les Pôles ESS. En 2024, nous avons pu accueillir l'Adess Brest sur notre agrément. Ce sont 5 volontaires en service civique qui ont été accueilli-e-s par les structures bénéficiaires.

Dans ce cadre, la Cress a poursuivi son partenariat avec Concordia et Les Petits Débrouillards afin d'animer une communauté de volontaires engagée pour les transitions écologiques. Au premier semestre 2024, nous avons pu proposer plusieurs temps de regroupement à une trentaine de jeunes ayant une mission de service civique en faveur de transitions écologiques en Bretagne.

#### Les coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif

Après avoir joué le rôle de réseau régional d'appui aux CJS jusqu'en 2019, la Cress a poursuivi en 2024 son implication au sein de la coopérative Le Cric. Malheureusement, après 6 ans de développement des Coopératives d'Education à l'Entrepreneuriat Collectif (CEEC) en Bretagne, les associés du Cric ont décidé de dissoudre la coopérative faute d'avoir trouvé un modèle économique pérenne.

### d. 17<sup>ème</sup> édition du Mois de l'ESS

Le Mois de l'ESS accroît son impact en 2024, avec **330 événements bretons** (ce qui a représenté 17,5% des événements nationaux), incluant une partie des événements Festisol, Alimentterre, Semaine de la finance solidaire, Semaine Européenne de la réduction des déchets. 157 structures sont organisatrices, pour un public estimé à 20 000 participant-e-s. 28 structures adhérentes à la Cress ont organisé au moins 1 événement.

Le travail de coordination avec les Pôles ESS s'est maintenu en 2024. ESS France a poursuivi l'outillage des coordinations locales et des organisateurs.

La Cress a conduit un partenariat avec Réseau Bretagne Solidaire, coordinatrice régionale du Festisol et du Festival AlimentTERRE, qui ont lieu à la même période et avec les mêmes cibles, pour mutualiser le dossier de presse et coordonner les communications.

La Cress a fourni aux Pôles ESS et aux organisateurs des outils de communication et d'animation : logo du Mois, visuels pour pages web, programmes et affiches personnalisables, hashtag pour communiquer sur les réseaux sociaux et des exemplaires de l'affiche grand public officielle. La **Région Bretagne** et le **Crédit Mutuel de Bretagne** ont contribué au financement de ces outils et de la coordination. La Cress Bretagne a sollicité dès le printemps les Conseils départementaux du Finistère, des Côtes-d'Armor, Brest Métropole, Rennes Métropole, Les villes de Lorient, Loudéac et Pontivy ainsi que quelques communes d'Ille-et-Vilaine, afin d'obtenir leur soutien à la diffusion par de l'affichage

urbain : **244 faces abribus** ont ainsi hébergé l'affiche du Mois de l'ESS, soit deux fois plus que l'année dernière.

La Cress Bretagne décerne **le Prix régional de l'ESS** à la SCIC *Distro*, qui a pour objectif de structurer une filière composée de producteurs, citoyens, collectivités, points de vente, imprimeurs, laveurs, transporteurs, etc., visant à réhabiliter la consigne des contenants en verre en Bretagne. Avec ce prix, l'association bénéficie de 1 000 € et d'un relais en communication durant l'année 2025.

## II. ACCOMPAGNEMENT

---

La Cress assure, d'une part, un travail d'animation de l'écosystème d'accompagnement et de réseaux de professionnels de l'accompagnement ESS, et coordonne et/ou met en œuvre, d'autre part, des démarches et dispositifs pour soutenir la création, la consolidation et le développement des activités et des organisations de l'ESS.

### 1. Animer l'écosystème d'accompagnement, de financement et de formation de l'ESS

Afin que la fonction AIO<sup>2</sup> soit réalisé de la manière la plus adéquate possible, avec une connaissance fine des dispositifs d'accompagnement, la Cress a poursuivi l'animation du comité de pilotage TrajectoirESS (2 réunions), en l'élargissant aux partenaires publics, et a contribué à l'étude conduite par la Banque des Territoires et le Conseil régional pour qualifier l'écosystème d'accompagnement ESS, en assurant un entretien exploratoire avec le prestataire retenu.

Dans la continuité de la journée inter-réseaux des professionnel.les de l'accompagnement organisée fin 2023, la Cress a coordonné, en partenariat avec le Mouvement Associatif et France Active Bretagne, une série de 6 webinaires à destination des professionnel.les de l'accompagnement ESS. Ces WAPA (Webinaires Apprenants pour les Professionnel.les de l'Accompagnement) proposaient un temps de montée en compétence puis un temps d'échanges sur diverses thématiques : le financement, la transition écologique, l'égalité femmes-hommes, la transition numérique, le réemploi, les commerces ruraux ESS. Une soixantaine de personnes ont participé aux webinaires.

Dans le cadre de la réorganisation du collectif Cress-Pôles-TAg, la Cress a coordonné des travaux de clarification de l'offre de service du volet "Soutien aux porteurs de projet et aux structures existantes" du collectif, modélisé sa structuration dans le cadre des futurs groupements, et coconstruit un scénario intermédiaire de déploiement pour 2025. Ce travail a pu voir le jour grâce à :

- L'organisation de plusieurs temps de travail en petits groupes et en plénière
- Des aller-retours avec les partenaires institutionnels dans le cadre du copil de la réorganisation et du copil de la CPO
- Des productions écrites (notes, cartographies, budgets)
- Ces travaux constitueront des rails essentiels à la préfiguration des groupements en 2025.

### 2. Consolidation de la fonction Accueil, Information, Orientation en Finistère

Depuis 2006, l'antenne finistérienne de la Cress assurait une présence et un relais des actions de la Cress Bretagne dans le Finistère avec un rééquilibrage Ouest-Est des missions ESS développées à l'échelle régionale. Ses objectifs s'articulaient autour de deux missions : le pilotage et l'animation des

---

<sup>2</sup> Accueil Information Orientation

partenariats, d'une part, et l'animation de dynamiques de coopération, d'autre part, avec pour thématique principale ces dernières années, l'aide alimentaire.

Les échanges en 2023 avec les élus et services du CD29 ont abouti à une inflexion importante du partenariat existant : privilégier l'action de terrain au service des finistériennes et finistériens. Le Finistère est ainsi devenu le premier département à expérimenter le dispositif « Accueil, Information, Orientation » en partenariat avec les Pôles ESS du 29.

### Description de l'AIO :

- Accueil de proximité sur rendez-vous (écoute du besoin, diagnostic) en fonction de l'échelle du projet (envergure locale ou départementale)
- Information : transmission de ressources documentaires, d'information personnalisée, sessions collectives d'information de 2h à 3h
- Orientation : étude approfondie de dossier, prescription et conseil d'orientation dans le parcours d'accompagnement, mise en relation, reporting, suivi (rdv m+1, m+3)
- Fonctions transversales : veille territoriale, communication et promotion, animation de l'écosystème d'accompagnement

En 2024, ont ainsi été accueilli.e.s :

- 99 porteurs et porteuses de projets
- 88 organisations de l'ESS
- 34 entreprises de l'économie classique
- 36 représentant-es de collectivités

Une enquête de satisfaction et de suivi des porteuses et porteurs de projet a été expérimentée en 2024 sur les pays de Brest et Morlaix avec 100% des personnes répondantes qui recommandent un accueil par un Pôle ESS et près de 80% des projets toujours en cours !

Un évènement dédié aux porteuses et porteurs de projet a également été créé en 2024. A l'initiative de l'écosystème d'accompagnement finistérien animé par les Pôles ESS. La première édition s'est tenue le 1er octobre au Domaine de Menez Meur à Hanvec. L'objectif était de créer un espace d'échanges entre entrepreneurs et entrepreneuses accompagnées par les différentes structures de Trajectoir'ESS 29 (offre de service pour soutenir la création d'entreprises collectives et socialement innovantes). Au programme, une présentation de l'offre d'accompagnement par les spécialistes finistériens puis un forum ouvert qui a vu naître des questions aussi diverses que « Comment prospecter auprès d'entreprises ? », « Quelle offre créer pour les seniors notamment autour de l'alimentation pour qu'ils puissent rester chez eux ? » ou encore « Comment diversifier son modèle économique ? ».

## 3. Piloter et animer le réseau TAgBZH

### a. Pilotage du réseau TAgBZH

Le **comité de coopération TAgBZH**, composé des directeur-trice-s et coordinateur-trice-s des TAg BZH, est le lieu de pilotage des actions du réseau. Il s'est réuni 10 fois en 2024 pour suivre les partenariats communs, valider les principales étapes de la refonte de l'offre de service et contribuer aux

travaux de réorganisation Cress-Pôles-TAgBZH. Au dernier trimestre, une fois connu le scénario de réorganisation, les travaux ont consisté à commencer à projeter la modélisation économique de chaque fonction, en prenant en compte la création d'un groupement en Centre Bretagne. En 2025, dans le cadre de la réorganisation, il sera remplacé par plusieurs groupes de travail ad hoc.

La Cress Bretagne et les structures porteuses de l'incubateur TAgBZH ont par ailleurs assuré 3 rendez-vous avec France Active Bretagne, afin d'identifier les pistes d'amélioration du partenariat. Ce travail se poursuivra en 2025.

Le comité de coopération et le groupe de travail "Incubateur" se sont retrouvés lors de 5 ateliers dédiés à la **mesure d'impact social de l'incubateur**, en continuité de la formation réalisée pour 5 salarié.es en 2023. Chaque atelier permettait de travailler sur une des étapes de la mesure d'impact (rédiger son référentiel, définir son plan de collecte, construire son plan d'analyse, rédiger son rapport et valoriser ses résultats). La mesure d'impact s'appuie sur 94 questionnaires et 38 entretiens. Une contribution sur ce sujet a été proposée au GSEF, forum mondial de l'ESS qui se tiendra à Bordeaux en octobre 2025. Le travail sur la mesure d'impact se conclura en 2025 avec un groupe de travail dédié aux préconisations à mettre en œuvre mais également grâce à la valorisation et la communication sur les résultats.

Après une année de refonte de l'idéateur et de conception du pré-incubateur, les offres de service ont été traduites en documents de **communication**. Par ailleurs, un portfolio des projets incubés a été publié en fin d'année, afin de servir de vitrine dans les échanges avec les futurs porteurs de projet, et les partenaires territoriaux. Plus d'une vingtaine de projets accompagnés par le réseau TAg et classés par secteur d'activités y sont présentés

Enfin, la Cress poursuit le portage des **financements FEDER** pour l'ensemble du réseau. Cette mission s'accompagne d'un appui renforcé à l'ingénierie financière et de gestion des TAgBZH : soutien à l'élaboration des budgets, outils et contrôle de gestion, etc.

#### b. Animation du groupe de travail Incubateur & évènements auprès des incubé.es

Le groupe de travail "Incubateur" s'est réuni 5 fois en 2024. Il est le lieu d'échanges sur les pratiques de l'accompagnement (retours d'expériences, revues de projets) et donne lieu à des productions (diagnostic sur la réforme de l'assurance-chômage). Suite aux retours d'expérience de la première édition du **pré-incubateur** en 2024, le programme a été affiné et le document de communication dédié ajusté. Il permet également une **montée en compétences** commune qui s'est traduite en 2024 par une sensibilisation sur la transition écologique et énergétique par la chargée de mission TEE de la Cress. Une formation collective à la méthode FAIRE pour déterminer les profils des personnes entrepreneuses a également été programmée au premier trimestre 2025.

L'année a également été ponctuée de **modules régionaux à destination des porteuses et porteurs** de projet, en visioconférence : intervention de Bretagne Tiers-Lieux sur le réseau des tiers-lieux, l'accompagnement proposé, les groupes de travail thématiques ; intervention de Bretagne Compétitivité et de la chargée de mission Transition Ecologique et Energétique de la Cress sur l'adaptation de son projet au changement climatique et les ressources et accompagnements existants sur la transition écologique ; et intervention de la DREETS sur l'agrément ESUS.

## 4. Soutenir la consolidation et le développement des organisations de l'ESS

### a. Animation et coordination du DLA

#### L'activité 2024 du dispositif en Bretagne

La Cress a été reconduite comme opératrice du DLA régional pour la triennale 2023-2025 comme France Active Bretagne, Réso Solidaire et l'Espace Associatif, opérateurs départementaux. Un nouvel appel à projet DLA sera lancé à l'été 2025 pour sélectionner les structures porteuses du dispositif sur la prochaine triennale 2026-2028.

En 2024, les opérateurs DLA ont accompagné 89 structures\*, notamment dans les secteurs de la culture, des arts et du patrimoine, du sport, de l'animation sociale et de l'emploi. Les thématiques d'intervention concernent principalement :

- le projet et la stratégie,
- le modèle socio-économique et la gestion financière,
- les RH et l'organisation interne.

Les accompagnements réalisés en 2024 ont concerné 3 160\* emplois dont 1 779\* CDI, 1 283\* CDD et 98\* emplois aidés. 85\* ingénieries dont 79\* individuelles et 6\* collectives, ont été mises en œuvre.

Les crises économique et énergétique continuent d'avoir un impact sur les activités des structures, leurs organisations et leurs modèles socio-économiques. Découle de cette situation un questionnement important des acteurs sur leur projet stratégique, leur positionnement dans l'environnement et la viabilité de leurs modèles socio-économiques (MSE). De plus, la baisse des concours publics en 2024 est inédite et touche également les têtes de réseaux, jusqu'à présent plus préservées. Le DLA accompagne les structures dans l'interrogation voire la restructuration totale de leur MSE et les aide à trouver les stratégies d'hybridation de ressources les plus adéquates. Cependant, ces stratégies ne sont pas applicables par toutes les structures et ne permettent pas toujours de combler la perte de subventions pour les associations notamment. Un grand nombre d'entre elles puisent dans leurs fonds propres pour pallier ce manque de ressources. On observe une dynamique de rétrécissement de la capacité d'agir des organisations de l'ESS, de plus en plus limitée dans leurs moyens.

*\* Données partielles en raison du changement de système d'information en cours*

### b. L'activité du DLA régional

La Cress a pour mission d'assurer le bon fonctionnement du dispositif à l'échelle régionale en accompagnant les structures et réseaux d'une part, et en jouant un rôle d'interface entre les acteurs, d'autre part.

#### Accompagner des réseaux ou des collectifs de structures à dimension régionale

La mission d'accompagnement suit le parcours défini par le Cadre d'action national : Accueil, Diagnostic partagé, Construction du parcours (élaboration d'un plan d'accompagnement articulant

plusieurs ressources du territoire, appel d'offre pour sélectionner un.e consultant.e), Mise en œuvre de l'accompagnement (coordination des acteurs de l'accompagnement, de la formation et du financement qui interviennent), Suivi post accompagnement. Le DLA régional a également en charge la gestion des budgets, des conventions et les achats de prestations.

Cette mission représente environ 35% du temps du DLA régional.

En 2024, le DLA régional a terminé 4 accompagnements, lancés en 2023 :

- 10 Maisons Sports Santé, sur la création d'un réseau régional,
- La Fédération des Paniers de la Mer, sur les projets fédéral et stratégique,
- BATYLAB, Réseau régional des Bâisseurs durables, sur le changement d'échelle et la pérennisation de l'activité
- 6 FJT et l'URHAJ, sur les modèles économiques et le positionnement stratégique des FJT de Bretagne

Ces 4 accompagnements concernent 19 structures représentant 319 emplois consolidés, dont 256 CDI et 63 CDD.

8 nouveaux accompagnements ont été lancés en 2024 :

- Bretagne Supply Chain, sur le modèle économique et l'offre de service,
- Cohérence, sur la stratégie de communication,
- BATYLAB, Réseau régional des Bâisseurs durables, sur la stratégie de fiscalisation (suite de l'accompagnement 2023)
- Kevre Breizh, sur la mobilisation et le lien avec les adhérents
- Le Collectif Paille Armoricaïn, sur la restructuration du modèle socio-économique
- Le CRGE Bretagne, sur le projet associatif et le positionnement stratégique
- Kenleur, sur l'organisation interne et la gouvernance
- Mob'In Bretagne, sur le positionnement stratégique et le modèle socio-économique

Ces 8 nouveaux accompagnements concernent 8 structures représentant 32 emplois consolidés, dont 28 CDI et 4 CDD.

Le DLA Régional a également réalisé l'accueil et le diagnostic partagé de 4 commerces ruraux sur 3 départements. Ce travail n'a pas mené vers l'intervention d'un.e consultant.e DLA mais a donné lieu à un plan d'action à mettre en œuvre par les structures avec l'appui de la mission commerces ruraux de la Cress.

#### Animer et coordonner le dispositif au niveau régional

Cette mission a 4 objectifs :

- Animer et articuler le dispositif au niveau régional, l'inscrire dans l'écosystème d'accompagnement de l'ESS et favoriser l'articulation des solutions d'accompagnement autour des structures bénéficiaires du DLA,
- Animer le réseau des DLA départementaux de la région,
- Appuyer le pilotage régional et gérer le dispositif,

- Participer aux temps de co-construction, de professionnalisation et aux démarches d'évaluation organisés au niveau suprarégional.

Cette mission représente environ 65% du temps du DLA régional

La Cress a participé et/ou animé des Inter DLA et autres temps d'échanges entre chargé-e-s de mission départementaux bretons, des réunions de comités d'appui départementaux, des comités stratégiques, des temps de contribution aux travaux nationaux avec l'Avise et/ou d'autres chargé-e-s de mission DLA régionaux et des temps d'échanges avec les Centres de Ressources. Elle a également rencontré des prestataires et réalisé leur référencement sur la banque de données nationale Enée.

Le comité d'orientation, instance régionale née de la réforme de Cadre d'Action National, a été organisé en février 2024. L'ensemble des pilotes, opérateurs et chargé.e.s de mission du dispositif, ainsi que certain.es membres des comités d'appui infra-régionaux se sont retrouvés à Rennes. Le prochain comité d'orientation régional aura lieu le 18 mars 2025.

#### c. « Traits d'unions » - soutien à la coopération avec les entreprises hors ESS

En 2024, le projet Traits d'Unions a poursuivi son déploiement sur les 5 nouveaux territoires (Pays de Saint Briec, Vannes, Centre Ouest Bretagne, Lorient et Brest) avec l'appui et l'accompagnement des 4 Pôles ESS et de la Cress historiquement impliqués dans le projet (Vitré, Fougères, Auray, Morlaix). Les Pôles ESS impliqués dans le projet ont pu déployer le projet en réalisation des diagnostics partenariats ESS, en facilitant les mises en relations et en animant des temps de rencontres entre entreprises de l'ESS et entreprises engagées. Des dynamiques de groupement territoriales se sont structurées et ont permis l'animation d'événements mutualisés : une vingtaine d'événements ont été organisés dans le cadre de Traits d'Unions en 2024 et ont permis de rassembler près de 800 personnes. L'organisation de Forums thématiques sur la RSE ont été une véritable réussite, d'où leur renouvellement avec une 2<sup>nd</sup>e édition tant dans le Finistère Nord qu'en Bretagne Sud.

Au niveau régional, les Pôles ESS ont pu travailler collectivement sur le projet lors de 3 journées de travail (juin – septembre - décembre) qui ont permis de travailler collectivement sur l'offre de service et la valorisation du projet. Le comité de pilotage régional, réunissant les Pôles ESS porteurs de l'action, la Cress, la DREETS, la Région, s'est réuni 2 fois en 2024 pour dresser le bilan des actions menées et partager les perspectives à donner au projet.

Cette dynamique a également permis de préfigurer la nouvelle organisation du collectif avec l'objectif de consolider des fonctions expertes à l'échelle des nouveaux groupements et de couvrir l'ensemble du territoire breton. 3 réunions de travail ont été organisées pour réfléchir à ces nouvelles modalités.

#### d. Développement des achats responsables en faveur de l'ESS

En 2024, la confirmation du soutien du Conseil régional au développement de la mission Achats responsables et ESS a permis la création d'un poste dédié et le recrutement d'une chargée de mission Achats responsables – Coopérations économiques en avril.

La consolidation de cette mission a permis de mener des rendez-vous partenariaux avec l'ensemble des acteurs impliqués sur ces enjeux : réseaux de l'insertion, URSCOP, acheteurs publics engagés dans une démarche de SPASER, réseaux de facilitateurs de clauses sociales, BDI, CCI... Ainsi, 19 partenaires

se sont réunis le 5 novembre lors d'un comité partenarial « ASER&ESS » dont l'objectif était de partager les enjeux et la feuille de route de la Cress.

Parallèlement, la Cress oriente les demandes de collectivités selon leurs besoins vers des fournisseurs ESS dans le cadre de sourcing ou pré-sourcing. Elle suit également les dynamiques de collectivités engagées dans des SPASER et mène un travail d'identification des besoins avec l'objectif de pouvoir les accompagner plus finement.

Par ailleurs, la Cress a participé au GT ASER animé par ESS France qui mobilise 11 Cress. Cet espace d'échanges de pratiques se montre très inspirant pour structurer l'action en Bretagne et identifier des opportunités de développement. En tant que relais régional, la Cress a également participé à la promotion de la Semaine des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SASER) en mai. Elle a animé dans ce cadre un webinaire « Marchés publics : les acteurs et outils clés » dans le cadre d'un partenariat avec le CNFPT.

#### e. Accompagnement du développement du réemploi du mobilier professionnel dans la commande publique

Lancé en 2023 avec le soutien du SGAR, le projet d'accompagnement au développement d'une filière régionale pour le réemploi du mobilier professionnel s'est poursuivi en 2024 autour de 2 grands axes :

- Axe 1 : Faciliter l'accès au gisement de mobilier professionnel issus des services de l'Etat
- Axe 2 : Outiller pour accompagner le développement du réemploi de mobilier dans la commande publique

Piloté en partenariat avec Reseco, le réseau d'acheteurs publics responsables Grand Ouest et Valdelia, l'éco-organisme agréé sur la filière du mobilier professionnel, le projet a permis la mise en œuvre de plusieurs actions :

- Une 2<sup>ème</sup> journée « Commande publique & Mobilier de seconde vie – Passons à l'actions » organisée le 24 juin 2024, à Vannes avec plus de 60 participant.e.s (aménageurs, acteurs publics, structures du réemploi solidaire)
- L'infographie sur l'article 58 de l'AGEC mise à jour pour informer les acteurs publics de leurs obligations d'achat de mobilier de seconde vie et donner des clés pour y arriver – [ici](#)
- La publication d'un carnet d'arpentage et d'expérimentation "Le réemploi de matériel information et de mobilier professionnel dans les administrations" et sa présentation publique auprès de 120 participant.e.s [ici](#)
- Un webinaire pour capitaliser et valoriser les retours d'expériences de 2 collectivités accompagnées dans leur projet de marché public de mobilier de 2<sup>nde</sup> vie (Bretagne Porte de Loire Communauté, Département d'Ille-et-Vilaine) [ici](#)
- Un atelier visio rassemblant une dizaine de fournisseurs ESS pour échanger sur la réponse en groupement aux marchés publics

Ces actions ont permis de créer une véritable dynamique autour de la filière « Mobilier professionnel de 2<sup>nde</sup> vie » en Bretagne et d'identifier des enjeux clés sur lesquels poursuivre les travaux, notamment la réponse en groupement et la mise en place d'outils mutualisés. Il y a donc un enjeu fort à pouvoir

maintenir des liens entre les acteurs, créer des espaces de rencontres et d'interconnaissance et produire de la ressource commune.

#### f. Soutien aux Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE)

Depuis 2021, la Cress co-anime avec la Dreets la cellule régionale d'animation des PTCE, et assure la mise en œuvre d'animations et un soutien au niveau régional. En 2024, cette instance s'est réunie à 3 reprises afin d'assurer le suivi et l'accompagnement des PTCE, d'analyser les candidatures à l'AMI<sup>3</sup> et de définir son plan d'action 2025.

Dans le cadre de la diffusion d'un nouvel AMI PTCE, la Cress Bretagne a diffusé l'AMI auprès des acteurs de l'accompagnement, et a notamment présenté le dispositif auprès des chargé.e.s de mission DLA dans le cadre d'un webinaire dédié. Elle a accueilli et accompagné 4 structures dans leur candidature, dont le nouveau PTCE breton qui a été lauréat de l'AMI national : Coat&co, le village des transitions à Lanrodec (22).

Une rencontre régionale des PTCE a été organisée le 18 novembre et a permis de rassembler 6 PTCE bretons. Une journée riche en échanges avec une matinée dédiée à une rencontre avec une délégation de la Cour des comptes pour échanger sur les modalités de financements publics des acteurs ESS.

## 5. Promouvoir et organiser des démarches collectives de progrès dans les organisations

### a. Animation régionale « Démarches de progrès »

En 2024, la Cress a participé à plusieurs journées régionales ou nationales organisées par des partenaires acteurs de démarches de progrès :

- Le collège de l'Udes
- La journée professionnelle de l'Aract sur le « Travail de demain »
- Les assises nationales des CIDFF
- Les assises régionales de la vie associative

Ces journées ont été l'occasion d'interconnaissance entre réseaux, de présenter la démarche de la Cress Bretagne sur les démarches de progrès et de renforcer les liens avec nos partenaires.

Les thématiques des démarches de progrès déployées par la Cress ayant des liens forts entre elles, il a semblé pertinent d'expérimenter à partir de 2025 un comité unique « Démarches de progrès » regroupant les sujets Qualité de l'emploi, Ecologie et travail, Egalité et Gouvernance. Cela permettra d'avoir une approche plus transversale des démarches de progrès et aux partenaires de s'informer et participer à une seule instance. Il est prévu de tenir deux comités en présentiel et distanciel ainsi qu'une session d'ateliers thématiques en présentiel dans l'année.

---

<sup>3</sup> Appel à Manifestation d'Intérêt

## b. Agir en faveur de la qualité de l'emploi dans l'ESS

Espace d'échange, de co-construction et d'expérimentation réunissant de nombreux acteurs de l'ESS, de l'emploi et de la formation, ainsi que des partenaires publics, la démarche régionale Qualité de l'emploi dans l'ESS vise à inscrire les organisations de l'ESS dans une logique d'amélioration des pratiques sur les questions d'emploi et de conditions de travail. Elle est pilotée par un comité de pilotage régional animé par la Cress (2 réunions en 2024).

La feuille de route actuelle 2023-2025 est partagée entre plusieurs partenaires : Cress, Udes, Mouvement Associatif de Bretagne.

La Cress coordonne notamment des actions d'appui aux employeurs dans les petites structures de l'ESS, la réalisation et diffusion d'outils à destination des acteurs de l'accompagnement et du réseau de l'ESS, l'animation des espaces partenariaux (COPIL régional), et la mise en œuvre d'un projet visant à sensibiliser les structures de l'ESS aux liens entre transition écologique et conditions de travail.

Ainsi en 2024, la Cress a travaillé à la réalisation d'un outil ressources pour accompagner les structures de l'ESS rencontrant des tensions relationnelles, à la diffusion du Panorama RH sur les territoires et à la production d'un support ludo-pédagogique en partenariat avec l'Aract sur les liens entre écologie et travail.

D'autres chantiers pilotés par des acteurs régionaux sont en cours : formation-action au dialogue social (Udes - Aract Bretagne), webinaires pour lutter contre l'isolement des employeurs (UDES), mutualisation des emplois (Mouvement Associatif de Bretagne).

### La gestion des ressources humaines dans les très petites structures de l'ESS

4 nouvelles actions territoriales sur les territoires du pays de Dinan, pays d'Auray, Centre Bretagne et Ouest-Côtes d'Armor ont été initiées en 2023 initialement pour 2 ans. Elles sont déployées sur le terrain par les Pôles de développement de l'ESS, et coordonnées par la Cress Bretagne, en charge d'assurer le suivi administratif et financier du projet à l'échelle régionale, d'animer les espaces de travail collectifs, de favoriser le partage d'expériences, le transfert des actions territoriales précédentes, et la mise en œuvre d'actions communes.

Ces actions territoriales visent à améliorer la qualité de l'emploi dans les très petites structures de l'ESS à travers notamment la récolte des besoins et des pratiques (enquêtes), l'organisation de temps collectifs sur le sujet pour échanger et s'outiller (ex : théâtre forum, conférences gesticulées, webinaires, formations), la réalisation d'entretiens individuels avec des employeurs, la valorisation de l'offre d'accompagnement existante, ou encore le soutien à des projets spécifiques de collectifs locaux (ex : mutualisation d'emploi, création du 1<sup>er</sup> emploi...). En 2024, différentes thématiques liées à la qualité de l'emploi ont ainsi été abordées par les Pôles lors d'actions de sensibilisation et de formation : l'épuisement professionnel, les relations employeurs/salarié.es, le rôle des associations, la formation des salarié.es, les violences sexistes et sexuelles au travail...

9 réunions de coordination dont 4 journées entières entre les Pôles ESS porteurs des actions et la Cress se sont tenues en 2024, avec pour objectifs de partager les expériences et méthodes, et d'identifier collectivement des solutions aux problématiques rencontrées. Un travail de capitalisation de la démarche a été amorcé fin 2024 en partenariat avec Radio Bro Gwened (Pontivy) qui sera finalisé sous la forme de podcasts au premier trimestre 2025.

## Transition écologique et conditions de travail

Dans la continuité des actions engagées en matière d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail, et d'accompagnement à la transition écologique des organisations de l'ESS, la Cress Bretagne, en partenariat étroit avec l'Aract Bretagne (Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail), a initié une démarche exploratoire en 2023-2024 sur les liens entre transition écologique et conditions de travail dans l'ESS. Ce projet retenu dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ANACT visait à :

- **Mieux comprendre** les enjeux et logiques d'actions des structures de l'ESS engagées ou souhaitant s'engager dans des démarches de transition écologique et les liens avec le travail.
- **Créer et diffuser un support de mise en discussion et en action** afin d'accompagner, sur la base des enjeux identifiés, la mise en mouvement des structures dans des démarches de transition soutenables - tant du point de vue des travailleur-euses que de l'environnement.

Après une 1<sup>ère</sup> phase réalisée en 2023 de documentation et de partage des questionnements et des expériences des organisations de l'ESS sur le sujet, plusieurs actions ont été réalisées en 2024 :

- une journée régionale de sensibilisation et d'échanges d'expériences a été organisée à Rennes en janvier avec l'Aract Bretagne et l'Udes. À destination des professionnels de l'ESS, des acteurs et des réseaux de l'accompagnement de l'ESS, cette journée, qui a rassemblé 62 participant.es dont 33 travaillant dans l'ESS visait à partager les réflexions et les expériences autour des liens entre transition écologique et conditions de travail. La synthèse est à retrouver sur : <https://www.ess-bretagne.org/ressource/318>
- un atelier Ecologie et Travail au Forum national de l'ESS en janvier à Niort, avec la Cress Nouvelle Aquitaine qui déploie des démarches autour de cette même thématique sur son territoire
- la réalisation d'un jeu intitulé Grain'ESS dont l'objectif est de sensibiliser les organisations ESS aux enjeux de la qualité et des conditions de travail (QVCT) en lien avec la transition écologique et énergétique (TEE), et de créer discussion et échange sur les différences de perspective sur les liens entre ces sujets. La conception du jeu a été confiée à la Scop Prismatik sur la base du matériau récolté sur toute la durée du projet 2023-2024. 2 prototypes ont été testé en situation réelle avant la version finale et ont mobilisé 7 groupes composés d'organisations ESS différentes en termes de taille, de statut et de secteur d'activités. Le jeu sera diffusé gratuitement aux organisations ESS dès 2025 en version imprimable et en version plateau de jeu.

### c. Enjeux de gouvernance dans les structures de l'ESS

Démarrée en 2022 par une étude et des diagnostics territoriaux, la dynamique collective s'est poursuivie en 2024 autour de l'accompagnement des structures de l'ESS dans leurs enjeux de gouvernance. La Cress coordonne le projet « Les Gouvernails », expérimentation collective déployée par les Pôles de développement de l'ESS sur 4 territoires : pays de Vannes, pays de Brest, pays de Rennes et Ouest-Côtes d'Armor.

L'année 2024 a permis de finaliser et d'expérimenter deux outils communs développés à l'échelle régionale :

- La Fresque des possibles « Décider ensemble » : outil de sensibilisation sur la gouvernance, avec une formation à son animation pour l'ensemble des Pôles impliqués et de la Cress
- Le Gouverniscan : entretien diagnostic conseil dédié à la gouvernance et permettant d'identifier les sujets prioritaires à traiter dans une structure

La boîte à outils comprenant des acteurs spécialisés, des ressources documentaires ou des structures inspirantes a aussi été complétée.

2024 a également été riche d'animations collectives sur les territoires : formations, journées thématiques, ateliers de co-développement et de partage de pratiques, spectacles. Toutes les formes étaient bienvenues pour aborder les enjeux de gouvernance auprès de structures en création, en développement ou encore en transmission.

La marque « Les Gouvernails – Changeons les règles du jeu collectif » a été déposée auprès de l'INPI. 7 réunions de coordination Cress-Pôles ont eu lieu en 2024 pour le suivi de projets. Les coopérations avec l'URSCOP et le DLA se sont poursuivies.

En 2025, un comité unique dédié aux démarches de progrès regroupant les thématiques de la qualité de l'emploi, de l'égalité, de la gouvernance sera expérimenté. L'année sera également dédiée à la capitalisation de tous les déploiements réalisés depuis 2022 (outils communs, boîte à outils, formations, événements, etc.) et à la transmission à d'autres membres du collectif Cress - Pôles - TAG pour un déploiement territorial plus large.

#### d. Accompagnement des structures ESS dans leur transition écologique et énergétique

Dans le cadre de son partenariat avec l'Ademe et avec le soutien du FEDER, la Cress Bretagne déploie depuis fin 2021 une mission d'animation et d'accompagnement à destination des organisations de l'ESS (tous secteurs d'activité confondus), afin que celles-ci réduisent leur impact environnemental, et anticipent les adaptations nécessaires au changement climatique.

Dans le cadre du nouveau partenariat 2024, des moyens complémentaires ont été déployés pour territorialiser la mission et amener le conseil/l'accompagnement au plus près des organisations de l'ESS. L'année 2024 a également permis de consolider les partenariats initiés les deux années précédentes et d'outiller les acteurs de l'accompagnement afin qu'ils intègrent ces enjeux de transition écologique dans leurs activités auprès des organisations de l'ESS et des porteurs de projets.

#### Développement des partenariats et d'actions

L'année 2024 nous a donné l'occasion d'une approche transversale des partenaires mobilisés sur les enjeux de transition écologique. La consolidation de ces partenariats a pour objectif d'élaborer des ambitions communes et de faciliter la mise en œuvre de nos réseaux respectifs d'actions dédiées aux enjeux de transition écologique. Nous avons ainsi rencontré à plusieurs reprises, les partenaires suivants :

- Participation aux 2 journées d'inter-connaissance des partenaires relais des dispositifs de l'Ademe et aux ateliers de l'Ademe "Etude sur le maillage territorial du conseil aux entreprises sur la transition écologique" (cf le rapport final) + suivi des webinaires de montée en connaissance sur les dispositifs de l'Ademe et plate-forme dédiée.
- Le réseau consulaire
  - Rencontres avec les chargé.es de mission des CCI 29, 35, 22 et CCI Bretagne et pistes de partenariats/collaborations sur les ressources
  - Bretagne Compétitivité dans un objectif d'inter-connaissance des actions et dispositifs d'accompagnement des entreprises à la TEE. Ce qui a conduit à
- la construction d'une action commune : adapter l'atelier "Adaptation aux changements climatiques » aux entreprises ESS.
- l'animation d'un atelier Economie circulaire lors de l'Open TEE, organisé le 18 juin 2024 à Quimper > [Aftermovie](#)
  - l'organisation d'un webinaire (17 octobre 2024) en lien avec TAgBZH à destination de la communauté des candidats Crisalide-Eco-activité autour des enjeux de gouvernance démocratique au sein des entreprises > [Replay](#)
- Le réseau Breizh Alec afin de suivre les projets respectifs et de co-construire des actions communes tels que l'animation d'un temps de sensibilisation auprès des organisations ESS, la formation du SCV aux outils de l'Alec du Pays de Rennes. Une invitation de la Cress au comité stratégique des Alec a permis de renforcer les liens entre les deux réseaux régionaux et de préciser le cadre du partenariat et la feuille de route commune
- L'Observatoire breton de l'environnement
- L'Udes afin de co-construire une feuille de route pluri-annuelle sur l'axe TEE et co-organiser une formation « Calculateur Carbone » pour l'ESS (1 formation organisée en 2024-2025)
- En partenariat avec l'OPCO Uniformation, 2 formations-actions ont été conçues à destination des acteurs de la cohésion sociale : "Elaborer un plan de mobilité durable" et "Animer des projets Alimentation durable »)

### Représentation dans les instances et les réseaux régionaux en lien avec la transition écologique et énergétique

En 2024, la Cress a été représentée lors de différents temps forts associatifs de partenaires et réseaux régionaux de la TEE tels que : La Conférence locale du Climat, les 1ères rencontres de l'Adaptation au changement climatique en Bretagne ou encore l'AG Breizh Alec, l'AG Bruded, l'AG du Collectif des festivals, implication dans les groupes de travail TE au niveau national (ESS France, Centre de ressources DLA - Transformation écologique des organisations ESS)

La Cress a également participé au jury des Trophées bretons des transitions et au comité de pilotage. En 2024, le prix « Association » a été remis à Clim'actions Bretagne par la Cress. A noter : plusieurs organisations ESS ont été lauréates et dans tous les projets lauréats, l'ESS est impliquée.

### Production et valorisation de Ressources

Dans la perspective de rendre visible et lisible les contributions de la Cress et plus largement de l'ESS à la 3e grande finalité du projet politique – *Garder la planète au cœur de nos préoccupations* –

*Contribuer à la transformation écologique de notre société pour sauvegarder nos ressources notre planète et le climat* -, la Cress a défini en 2024, une **stratégie de communication**. Cette stratégie porte l'ambition de révéler comment l'ESS prend sa place et sa part dans la transition écologique autour de 4 grands objectifs :

1. Donner à voir comment l'ESS contribue aux enjeux de la transition écologique
2. Faire monter en compétence et en connaissance sur les filières ESS & Transition écologique
3. Accompagner les entreprises de l'ESS dans la transition écologique
4. Démontrer que l'ESS est une solution pour la transition écologique

Travaillée dans une approche transversale de l'offre de service de la Cress : sensibilisation, expérimentations, accompagnement, structuration de réseaux sectoriels, etc, elle a notamment permis de mettre en cohérence les outils développés à la Cress depuis quelques années (formatage des publications, des outils d'accompagnement, WAPA, rdv initiatives locales, rdv « porteurs de projet »).

C'est dans ce cadre, que la Cress a proposé **une nouvelle lettre d'information thématique dédiée aux initiatives écologiques, sociales et solidaires et dénommée "...Histoires d'Agir !"** Celle-ci est venue remplacer la Circul'lettre, lancée en mai 2021 et dédiée aux acteurs ESS et aux actualités liées à l'économie circulaire et solidaire en Bretagne.

Elle est organisée autour de 7 rubriques dont des articles rédigés par une journaliste : *Rencontre avec un acteur ESS offreur de solution* et *Récit d'une belle histoire collective*". A chaque édition, il est recherché une diversité par les thématiques abordées (mobilité, alimentation/agriculture, réemploi, économie circulaire, énergie, etc) et de répartition territoriale. A date, près de 830 personnes y sont abonnées. En 2024, 2 newsletters (juin et octobre) ont été diffusées dans le réseau ESS et auprès des partenaires : <https://www.ess-bretagne.org/decouvrir/less-et-les-transitions/leconomie-sociale-et-solidaire-dans-la-transition-ecologique-en-bretagne>

Enfin, et afin de rendre visibles l'ensemble des productions de la Cress en lien avec la transition écologique, toutes les ressources produites ces dernières années ont été compilées dans le [panorama des ressources](#) et réactualisées à chaque parution de la newsletter, "...Histoires d'agir !".

#### Territorialisation de la mission d'accompagnement TEE

Dans le cadre du nouveau partenariat 2024, des moyens complémentaires ont été alloués. Un poste de chargée de mission territoriale à hauteur de 0,5 ETP a donc été créé en complémentarité avec la mission régionale afin d'amener le conseil / l'accompagnement au plus près des organisations de l'ESS. Les trois Pôles ESS du nord du 22 se sont positionnés conjointement et une mise à disposition de la Cress a pu se concrétiser en avril 2024.

Après une phase d'appropriation du sujet et des enjeux de transition écologique, la chargée de mission territoriale a organisé des rencontres avec les acteurs ESS des territoires du nord 22 couverts par les trois Pôles afin de mieux identifier leurs attentes et leurs besoins d'accompagnement.

En parallèle, un travail d'identification des ressources et dispositifs locaux adaptés aux organisations ESS a été réalisé, via des rencontres avec les acteurs locaux (34 au total) dont les services Environnement et DevEco des EPCI ou encore l'Alec du Pays de Saint-Brieuc, la CCI 22, la CMA. En quelques mois, ce sont 65 organisations ESS qui ont bénéficié d'une action de sensibilisation et 6 structures ESS qui ont été accompagnées individuellement sur ces enjeux TEE sur le nord 22. Une

expérimentation réussie qui aura également participé à la montée en compétences des équipes des trois Pôles ESS grâce à une dynamique partenariale entre Pôles et Cress !

### Accompagner la montée en compétence des acteurs de l'accompagnement

Dans un objectif de massification de l'offre d'accompagnement TEE, de nouvelles actions ont été mises en place afin d'outiller les acteurs de l'accompagnement ESS (TAg, DLA, Pôles ESS) pour leur permettre d'intégrer les enjeux de la TE dans leurs dispositifs d'accompagnement et d'orienter les porteurs de projets ESS et non ESS :

- Intervention au sein du GT inter-DLA régionaux Transformation écologique des organisations ESS piloté par ESS France et France Nature Environnement au niveau national.
- Identification des besoins et des attentes des chargées de mission DLA départementaux et des chargé.es de mission Incubateurs sur les territoires et élaboration d'un plan d'actions en coordination avec les chargées de mission DLA régional et TAg Bzh via notamment la réalisation d'entretiens individuels auprès de 7 chargées de mission DLA départementaux
- Information et diffusion de l'offre d'accompagnement, des outils et des ressources à destination des acteurs de l'accompagnement :
  - Pour les TAG : 1 intervention en visio, 1/2 journée d'ateliers auprès des chargé.es de mission Incubateurs TAg et 1 intervention visio à destination des incubés en présence des chargé.es de mission TAg
  - Pour les DLA : 1 présentation en visio, 1/2 journée d'atelier auprès des chargé.es de mission DLA départementaux et 1 intervention dans le comité d'appui DLA 56
  - Pour tous les acteurs de l'accompagnement : 1 webinaire apprenant sur les enjeux et les acteurs de la transition écologique et le changement climatique en Bretagne

### Accompagner les organisations ESS dans leur transition écologique

#### ▪ **Sensibilisation des organisations ESS à la TEE**

En 2024, ce sont au total **137 organisations de l'ESS** qui ont été sensibilisées aux enjeux de la transition écologique lors de temps spécifiques et qui ont ainsi bénéficié d'informations et de ressources. A cela s'ajoutent les abonné.es à la newsletter « ...Histoire d'agir ! L'info bretonne des organisations ESS » aux newsletters TEE.

Parmi les principales actions, peuvent être cités :

- un petit-déjeuner TEE animé par le Pôle ESS Ouest Côte d'Armor (mission d'accompagnement Nord 22)
- une animation spécifique TEE lors de l'AG du Pôle ESSP'Rance
- une intervention en table ronde « Ressources et expertises en territoires », avec le réseau GRAAL et le collectif ESMS 35
- deux ateliers lors de l'évènement Innov'Deiz piloté par le Pôle Rich'ESS à Saint-Brieuc

- une journée régionale « Ecologie et travail » organisée en partenariat avec l'ARACT Bretagne et l'UDES
- **Accompagnements individuels**

**15 organisations ESS** ont été accompagnées individuellement en 2024. Ces accompagnements ont concerné des structures et des réseaux. L'accompagnement a essentiellement porté sur les dispositifs de financement et en particulier sur la rénovation énergétique des bâtiments. D'autres sujets tels que la mobilisation des équipes ou des adhérents ont également été posés. La Cress Bretagne s'est par ailleurs impliquée dans le comité de suivi RSO de l'Adapei 35 qui a obtenu en 2024 le premier niveau de certification du label Lucie 26000.

- **Accompagnements collectifs et formation**
  - Une formation-action sur l'alimentation durable animée par l'association Défi Nutrition Santé à Brest a été proposée en 2024 aux acteurs de la cohésion sociale grâce au partenariat avec l'OPCO Uniformation. **12 organisations ESS**, dont des centres sociaux et des maisons de quartiers, ont pu en bénéficier. Au vu des demandes, une liste d'attente a été créée et une prochaine session est prévue en 2025. Deux autres formations sur la mobilité durable sont inscrites pour 2025, l'une à destination des dirigeant.es ESS (Elaborer et mettre en œuvre un plan de mobilités durables dans son organisation ESS) et l'autre à destination des salarié.es (Mettre en place et animer les projets de mobilités durables dans son organisation ESS).
  - 1 atelier sur le thème « Organiser un évènement éco-responsable en tant qu'organisation ESS » a été également proposé à Dinan durant le mois de l'ESS mais seule **une structure** a participé.
  - Dix entretiens ont été réalisés auprès de différentes fédérations ESS et têtes de réseaux régionales pour identifier les attentes et les besoins concernant un accompagnement collectif sur le sujet « Accompagner ses adhérents dans la TEE en tant que tête de réseau ESS sectorielle ». 7 d'entre elles se sont positionnées et envisagent de participer à cet accompagnement collectif en 2025 (5 journées accompagnées par un prestataire expert de la TEE).

#### e. Sensibiliser les organisations de l'ESS aux enjeux d'égalité

La Cress Bretagne s'est engagée sur la période 2024-2026 à mettre en place un plan d'action autour des enjeux d'égalité de genre dans l'ESS. Cette démarche bénéficie du soutien de la DRDFE, de la Région Bretagne et de la DREETS.

En 2023, l'organisation d'une journée à Brest sur la Prévention du Sexisme dans l'ESS et un état des lieux avait permis de cibler les besoins et attentes du secteur. Le plan d'action défini se décline sous 2 axes : la prévention du sexisme dans l'ESS et l'amélioration de la prise en compte du genre dans les projets ; et 3 modalités d'actions : l'animation régionale, la formation-action et l'expérimentation en interne. En 2024, la démarche s'est appuyée sur l'animation d'un réseau de partenaires : 15 partenaires autour du comité d'orientation qui s'est réuni deux fois, 10 Pôles ESS et une vingtaine d'associations dont 6 fédérations ont été impliquées dans les actions qui ont été co-construites au sein de groupes de travail.

**Actions réalisées en 2024 :**

### **Axe 1 - Prévention du sexisme dans l'ESS**

- Diffusion d'une boîte à outils permettant de recenser les ressources existantes pour avancer sur la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail réalisée par la Cress
- Réalisation et diffusion d'une série de 12 podcasts « Plus d'excuses » en partenariat avec la CORLAB, la FR-CIDFF et le collectif des Festivals. Ils valorisent des initiatives bretonnes et des contenus produits lors de la journée régionale de décembre 2023.
- Réalisation et diffusion d'un livret de formations sur les Violences sexistes et sexuelles au travail pour le secteur de l'ESS. Ce travail a permis de mettre en lumière l'offre d'une vingtaine de structures bretonnes et d'inciter les acteurs de l'ESS à se former.
- Mise en place d'un groupe de pairs autour des VSST dans le Finistère, celui-ci s'est rencontré une première fois à Brest en novembre 2024 et poursuivra ses échanges à raison de 3 à 4 rencontres par an.
- Animation du réseau des référent·es VSST formé·es en interne du collectif Cress-Pôles-TAg.

### **Axe 2. Améliorer la prise en compte du genre dans les projets ESS**

- Organisation d'un webinaire "Egalité F/H dans l'ESS, enjeux et acteurs" à destination des professionnel·le·s de l'accompagnement en partenariat avec l'Udes, la FR-CIDFF et l'association H/F+ Bretagne
- Mise en place d'un groupe égalité au sein du collectif Cress-Pôles-TAg

En 2025, cette démarche se poursuivra avec notamment l'organisation d'une formation-action sur la Prévention primaire des VSST et un travail d'auto-diagnostic au sein du collectif Cress-Pôles-TAg.

### III. INNOVATION-FILIERES

---

Le rôle de la Cress, dans le cadre de cette mission, est d'assurer des démarches de mobilisation collective des acteurs ESS et des partenaires publics sur les thématiques prioritaires identifiées afin de co-construire des stratégies collectives sur les nouveaux enjeux identifiés, en particulier l'alimentation - l'agriculture, l'habitat – le logement et la mer.

Pour répondre à ces enjeux, le rôle de la Cress est d'explorer, faire émerger et structurer des réponses. Cette méthode s'articule autour de différentes missions :

- Structurer une parole politique commune autour d'enjeux de société
- Accompagner les collectifs et les réseaux sur des enjeux thématiques
- Accompagner les projets de recherche avec, par et pour la société
- Expérimenter des réponses innovantes en réponse aux besoins des territoires bretons et aux nouvelles aspirations sociétales
- Favoriser les coopérations économiques autour des enjeux de filière
- Accompagner les porteurs de projets et les organisations de l'ESS par la production d'outillage thématique ou sectoriel

#### 1. Animation des réseaux ESS et économie circulaire

L'animation réalisée par la Cress vise à développer et consolider les activités de prévention et gestion des déchets portées par les acteurs de l'ESS, et plus particulièrement celles en lien avec le réemploi, en s'appuyant sur le travail en réseau de ces acteurs pour favoriser des dynamiques communes.

##### a. Animer et développer l'économie circulaire en ESS

###### Collectif breton « ESS & Economie circulaire »

Dans un contexte national en plein bouleversement depuis quelques années (création de nouvelles filières REP, fonds Réemploi, fin de destruction des invendus non-alimentaires, etc), de montée importante de la concurrence par des acteurs du secteur lucratif, notamment sur les activités de réemploi et de réutilisation, les externalités positives des activités ESS sont à valoriser, rendre lisibles et visibles.

Depuis quelques années, la Cress anime un **collectif politique pour une économie circulaire solidaire**, composé de structures de l'ESS engagées sur des activités « prévention et gestion des déchets » et qui partagent des valeurs communes. Ce collectif porte l'ambition de **structurer une parole bretonne commune ESS & Économie circulaire, en lien avec les dynamiques régionales de coopération thématique.**

Au niveau national, la création de l'[Union pour le Réemploi solidaire](#), en février 2024, fédérant 6 têtes de réseau (Emmaüs France, Coorace, Heureux Cyclage, Réseau national des Recycleries et Ressourceries, ESS France) est un fait marquant pour le collectif breton. Les membres y ont vu l'opportunité de s'appuyer sur cette dynamique nationale pour formaliser le collectif politique et alimenter le plaidoyer régional. Les travaux de convergences politiques se sont donc poursuivis en 2024 via différents espaces d'échange facilitant l'interconnaissance et le partage d'enjeux communs ;

- 5 rendez-vous d'actus, calés en visio tous les deux mois ;
- 1 demi-journée en présentiel en mai 2024 dédiée à la création de l'URS et en quoi cela faisait écho aux travaux et réflexions régionales conduites au sein de ce collectif politique ;
- 1 temps en décembre 2024 de préparation de la rencontre avec les membres de l'URS en janvier 2025

### Comité partenarial ESS et économie circulaire

Depuis plusieurs années, la Cress anime un **comité partenarial annuel ESS & Economie circulaire**. Réuni le 21 mai 2024, il a rassemblé une trentaine de participant.e.s issus du collectif breton "ESS & Economie circulaire", de l'Ademe, la Région, l'Etat du TilLab, de structures d'accompagnement et du financement ESS, des représentants de collectivités territoriales, et pour la première fois, des représentants des éco-organismes (Refashion, Eco-maison, Valdelia, Valobat).

Au-delà des échanges autour des actualités des dynamiques bretonnes sur le réemploi solidaire, ce comité a permis de faire un premier point sur le déploiement des fonds Réemploi en Bretagne. L'ambition est d'installer ce format dans la durée, afin de consolider notamment les relations entre les éco-organismes et les acteurs ESS de l'économie circulaire et du réemploi en Bretagne.

### [Carteco](#), la carte des structures de l'ESS engagées dans des activités Transition écologique

Lancée nationalement en 2021, Carteco est une carte collaborative qui identifie et qualifie les acteurs de l'ESS engagés sur des activités en lien avec la transition écologique. Cet outil contributif est ouvert à toutes et tous : structures de l'ESS, collectivités et citoyen-ne-s peuvent facilement y ajouter des informations, sous couvert d'une modération des données par la Cress.

Les données bretonnes publiées couvrent, aujourd'hui, les champs d'activité de la prévention et gestion des déchets (depuis 2021) et se sont ouvertes au champ de la mobilité durable en 2024 avec notamment l'identification et le référencement des structures adhérentes du réseau régional Mob'In Bretagne.

À l'échelle de la Bretagne, ce sont, à date, 466 sites de l'ESS référencés et pour lesquels les activités sont qualifiées. Une réflexion est en cours pour assurer le développement du référencement sur les autres champs d'activités proposés, notamment autour des enjeux d'agriculture et d'alimentation.

## b. Développer et consolider le réemploi

### Formations au réemploi

Depuis 2023, et de façon transitoire, la Cress Bretagne est certificatrice du titre 4 « Technicien.ne valoriste de réemploi » au nom du réseau breton des recycleries en cours de structuration. Dans ce cadre, les actions suivantes ont été réalisées en 2024 :

- L'évaluation complète de la première session de formation assurée par l'organisme de Formation Askoria en Bretagne, qui s'est achevée en février 2024 avec 8 personnes certifiées sur le titre complet sur 9 candidat.e.s ;
- La formalisation d'un ensemble de recommandations à l'attention d'Askoria, l'élaboration de précisions pour le livret d'évaluation, et l'élaboration de nouveaux outils pour la certification (livret de suivi, grilles d'évaluation plus précises)
- L'organisation d'un jury de certification pour la première session et la remise des parchemins
- Un nouveau partenariat de co-certification avec le **Réseau national des Ressourceries et Recycleries** pour faciliter le déploiement du titre sur l'ensemble du territoire national

Par ailleurs, la Cress a formalisé un cahier des charges sur les besoins de formation des structures de l'ESS bretonnes sur le flux textile. L'action de formation a néanmoins été reportée à 2025, en raison de contraintes de l'organisme de formation choisi (Réseau national des Ressourceries et Recycleries).

Enfin, un travail exploratoire a également été mené sur deux axes :

- Un état des lieux des besoins de formation sur le réemploi et la réparation du vélo (février-avril 2024)
- Un état des lieux des formations existantes sur le réemploi en Bretagne (février 2024).

Ces travaux soulignent le besoin de davantage structurer le développement des formations au réemploi solidaire en Bretagne, c'est pourquoi il nous apparaît nécessaire de mener une étude de diagnostic et opportunité sur le sujet. En ce sens, la Cress a formalisé une proposition d'étude, proposition soumise aux différents partenaires « Emploi – Formation – Compétences ».

### Accueil – information – orientation des porteurs de projets et acteurs ESS

Depuis 2024, et dans le cadre du nouveau projet stratégique Cress-Pôles-TAg, la fonction AIO - « Accueil – Information – Orientation » est en cours de structuration au sein du collectif. Dans ce cadre, l'équipe « économie circulaire » de la Cress a repositionné son action, du fait d'une conjoncture financière moins favorable (diminution du soutien de l'ADEME et du Conseil régional à la structuration des filières de l'économie circulaire), afin de faciliter :

- La montée en compétence des acteurs de l'accompagnement sur les enjeux « économie circulaire » par la production et l'animation de ressources
- L'orientation des structures vers les Pôles ESS pour un accueil en proximité du territoire d'action

## Observation et production des connaissances en matière de réemploi

Dans un contexte de déploiement des Fonds Réemploi par les éco-organismes, et d'évolution des modalités de financement public, il est plus que nécessaire de mieux valoriser le poids et la contribution de l'Economie Sociale et Solidaire pour la préservation des ressources et l'attractivité des territoires.

En 2024, les moyens de la Cress dédiés à l'observation des activités de réemploi ont cependant été limités. Par soucis d'être au plus près des réalités régionales en termes de représentation et d'évolution des structures du réemploi solidaire, la Cress a souhaité maintenir un socle de connaissance à jour et a réalisé 2 mini-enquêtes ;

- En janvier 2024, un micro-ouvert, non exhaustif, auprès des structures membres des collectifs animés par la Cress donnant à voir une photo à date de la mise en place **des partenariats entre acteurs du réemploi solidaire et éco-organisme**. Ce micro-ouvert est venu alimenter une note d'ambiance ; support d'échanges avec les partenaires institutionnels et financeurs des acteurs du réemploi solidaire
- A l'été 2024, **une enquête Flash pour actualiser les chiffres clés**, a réalisée auprès des structures identifiées via le panorama 2023. Avec un taux de réponse légèrement supérieure à 50%, cette enquête n'était pas exhaustive mais a donné une image tendancielle de la situation régionale.

Les différents résultats de ces enquêtes et les chiffres clés 2023 du réemploi solidaire ont été compilés dans un document de communication, en format court > [Panorama Réemploi Solidaire](#)

Par ailleurs, un travail mené auprès de dix recycleries a permis d'aboutir à des monographies ou « portraits », détaillant les modèles de fonctionnement socio-économiques. Il s'agit de répondre aux demandes de plus en plus fréquentes de collectivités, de porteur.reuses de projets mais aussi de recycleries existantes sur les modèles des recycleries, leurs indicateurs socio-économiques, leurs activités, leurs modèles économiques, etc.

### c. Animation et structuration du réseau des recycleries et ressourceries

#### Structuration du réseau

Suite à la création officielle de l'association « Le Rab, les ressourceries et recycleries bretonnes engagées », en septembre 2023, la structuration du réseau s'est poursuivie en 2024 :

- Attribution de délégations au sein de la collégiale, notamment sur la représentation politique du réseau dans les espaces et partenariats régionaux et nationaux
- Formalisation du projet stratégique à 3 ans, et d'un plan d'actions 2025
- Formalisation d'une convention de partenariat Cress-Rab précisant le périmètre de missions confiées à la Cress pour l'animation du réseau, et adhésion du Rab à la Cress au printemps
- Adhésion du Rab au Réseau national des Ressourceries et Recycleries (RNRR) en septembre.

Pour ce faire, la collégiale :

- s'est réunie 6 fois (journées complètes de travail), en rassemblant 6 à 12 personnes
- a réalisé deux voyages d'études et rencontres partenariales :
  - 4 personnes à Paris le 22 mai pour rencontrer le REFER (réseau francilien du réemploi) et le Réseau national des ressourceries et recycleries
  - 6 personnes en Anjou et à Bordeaux les 9 et 10 juillet pour rencontrer l'Union des Ecocycleries (Pays de la Loire), Renaître (réseau néo-aquitain du réemploi), ESS France, et EcoSolidaires (ressourcerie bordelaise).

Fin 2024, le réseau est composé de 26 adhérents et toujours coordonné par la Cress, avec l'objectif désormais d'assurer la pérennisation et l'autonomisation du réseau, d'ici à la fin d'année 2026.

### Animation et mutualisations

La fonction d'animation du réseau s'appuie sur des espaces et outils ouverts à tous les membres :

- Animation de l'espace numérique d'échanges (Jamespot) et d'une liste de diffusion
- Newsletters internes trimestrielles
- 6 visio-conférences d'1h sur des sujets divers à partir de besoins exprimés par les acteurs,
- Rencontres ouvertes : 21 mars à Binic
- Séminaire régional : 9 et 10 octobre 2024 à Rennes avec environ 70 personnes, réunis pour des ateliers sur la mobilisation des bénévoles, l'animation des relations bénévoles-salariés, la gestion du flux textile, le plaidoyer national sur le réemploi solidaire avec l'intervention du RNRR, en présence de l'Ademe et Rennes Métropole.

Deux groupes ont également travaillé des propositions d'outils mutualisés :

- **Communication** (5 réunions en 2024, 5 membres) : la stratégie de communication du Rab a été finalisée ; une carte et 2 affiches réalisées, ainsi qu'un kakemono ; un cahier des charges en vue de créer un site web pour le Rab ; la page LinkedIn du réseau a été créée et animée
- **Sensibilisation** (3 journées de travail, 10 membres) : le groupe a finalisé un jeu de sensibilisation adaptable à tous publics, utilisé depuis le printemps 2024. D'autres réunions ont permis de l'échange de pratiques entre pair.e.s, et la formalisation d'un projet d'événement de sensibilisation-prévention du grand public sur le réemploi, pour le printemps 2026.

Enfin sur la **formation**, 15 structures du Rab ont également été mobilisées par la Cress au titre de l'animation du Rab, pour rejoindre l'équipe pédagogique d'Askoria sur la formation Technicien.ne valoriste du réemploi, accueillir des stagiaires ou être membres des jurys (d'évaluation et de certification).

#### d. Soutien aux activités de réemploi de matériaux du Bâti

##### Animer le réseau breton des acteurs du réemploi de matériaux

Le réseau des acteurs ESS du réemploi des matériaux est toujours marqué par une belle dynamique rassemblant **24 structures actives réparties en Bretagne**. Plusieurs temps d'animation, d'échange et de travail ont été menés :

- 9 RDVs d'actu et de partage d'expérience entre structures
- L'animation de la plateforme collaborative avec plus de 40 membres
- Des groupes de travail pour travailler des sujets spécifiques (GT Pf numérique, GT communication...)
- 3 journées de rencontre du réseau dont les 24h du réseau à Lorient les 18 et 19 octobre 2024. Une belle participation allant de 15 à 20 personnes pour ces journées.

##### **21 structures sur 24 ont participé à au moins l'un de ces évènements.**

Un travail de **visibilité de l'offre de service ESS** de la filière réemploi des matériaux a été mené, avec une enquête réalisée auprès des 24 structures du réseau, pour affiner la connaissance de l'offre de service des structures et des chiffres clés. Ce travail d'enquête a donné lieu à la publication d'un [annuaire des structures](#) pour présenter l'offre de service des acteurs ESS du réemploi des matériaux. Cet annuaire va donner lieu à une carte en ligne dans le cadre d'un partenariat avec la BDI (Bretagne Développement Innovation).

Les acteurs du réseau ont également participé activement à différents évènements régionaux :

- Conférence des ressources à Pontivy avec des remises de prix des acteurs du réseau largement récompensés – le 1er octobre
- La Cress était partenaire pour l'organisation de la [journée technique EC-bâtiment – BATYLAB](#) – le 3 décembre à St Briec, avec une large participation des acteurs du réseau pour la présentation des activités de la filière.

##### Accompagner et structurer les coopérations et le changement d'échelle

L'étude nationale « **logistique et organisation mutualisée entre acteurs** » a été finalisée début 2024. Un travail important de médiation et de diffusion des résultats a été réalisé :

- Co-organisation avec les bureaux d'étude des comités régionaux pour la présentation des scénarios de l'étude (24 janvier, 20 février, 20 mars)
- Co-animation du comité de pilotage national (4 réunions)
- Rédaction et publication de la [synthèse de l'étude](#)
- Poursuite et élaboration du plan d'action pour la suite et la mise en œuvre opérationnel des pistes d'actions, avec notamment le développement d'un outil numérique régional.

Pour faire suite à ces travaux structurants pour le changement d'échelle de la filière, plusieurs actions spécifiques ont été mises en œuvre.

En 2024, **la Cress a accompagné le collectif d'acteurs finistérien et l'ADESS 29** pour la création d'un **guichet unique « réemploi des matériaux »** dans :

- L'animation du collectif pour la définition et la formalisation du projet (besoins, gouvernance, cahier des charges, outil de présentation...)
- L'ingénierie de projet et financière
- La mobilisation des partenaires techniques
- L'embauche d'un chargé de développement du guichet unique sur 18 mois (arrivée en septembre 2024)
- Le suivi et l'accompagnement du nouveau chargé de développement dans la réalisation de l'étude de faisabilité.

Un groupe de travail pour la création d'une plateforme numérique régionale s'est installé en fin d'année ;

- 2 réunions de groupe de travail (19.10 et 17.12)
- Une enquête auprès du réseau pour comprendre et connaître les besoins, avec la rédaction d'une synthèse des résultats. (Décembre 24)
- Elaboration d'une 1ère version de cahier des charges
- Prospective financière pour le développement du projet.

Enfin, un travail important de développement des **partenariats inter-filière** a été réalisé :

- Partenariat avec la **Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat (CMA Bzh)** pour créer de l'interconnaissance artisans – acteurs du réemploi via l'organisation de 2 visites chez des structures du réemploi des matériaux pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2025
- Partenariat avec **Batylab**, dans le cadre du déploiement de l'animation régionale sur la filière réemploi des matériaux, avec notamment la réponse en commun à un AAP « animation régionale » auprès de l'éco-organisme **Valobat**, qui va permettre de développer l'animation de filière en 2025 vers un grand nombre de cibles de la filière (MOA publics, privés, MOE, entreprises du bâtiment...).

Le réseau et la Cress Bretagne sont impliqués dans les espaces nationaux, animé par **ESS France** sur la filière réemploi des matériaux, notamment dans le lien avec les éco-organismes, pour faire valoir les enjeux et les problématiques de réemploi au sein de la REP PMCB.

#### e. Animation du réseau des acteurs de la filière seconde vie du textile

Les moyens humains de la Cress dédiés à l'animation du réseau en 2024 sont restés limités (0,15 ETP). Des actions ont toutefois été mises en place afin de maintenir le lien et l'interconnaissance entre les structures bretonnes en charge de la gestion de la seconde vie du textile (125 sites identifiés en Bretagne. Seul.e.s les représentant.e.s des réseaux/fédérations sont convié.e.s à aux rendez-vous).

- 3 RDV d'**actualité en visio** d'1h30 tous les 2 mois, entre février et juillet 2024
- 1 temps d'échange en septembre 2024, en distanciel avec un représentant de Recyl'Occ, PTCE dédié au textile circulaire en Occitanie pour échanger sur l'expérience et la genèse du projet
- 1 atelier dédié à la gestion du Textile au sein des recycleries lors du séminaire régional en octobre 2024

En parallèle, la Cress a poursuivi son implication dans les groupes de travail nationaux pilotés par ESS France dont font aussi partie les autres têtes de réseau (Tissons la Solidarité, Emmaüs France, Réseau national des recycleries et ressourceries) ainsi que dans l'Appel à Manifestation d'Intérêt ESS-France/Refashion, à destination des acteurs de l'ESS pour l'utilisation des fonds de réemploi solidaire : construction du cahier des charges, diffusion et relais auprès des structures bretonnes, étude des candidatures **en tant que membre du jury** (25 avril 2024) pour un total de 103 candidatures (dont 11 bretonnes), 34 lauréats nationaux (dont 6 bretons).

Dans un contexte de situation tendue sur le flux « Textile de 2e main » et de ralentissement de la collecte sur l'ensemble de la région Bretagne, la Cress a proposé un temps d'échange, en novembre 2024, entre les structures bretonnes du réemploi solidaire avec Refashion éco-organisme agréé sur la filière. Plus d'une trentaine de structures étaient présentes.

Enfin, la Cress a piloté, en lien avec l'ADESS Brest, un collectif de structures finistérienne dans un contexte d'arrêt de la collecte des surplus textiles sur ce département. Ce collectif s'est réuni mensuellement depuis octobre 2024. Il s'est constitué dans l'objectif de réagir ensemble à la situation avec la publication d'un communiqué de presse commun (bien repris dans les médias) à destination du grand public afin de rappeler les bonnes pratiques en matière de don, et la recherche de solutions locales pour gérer leurs surplus de textile.

En fin d'année, plusieurs pistes de travail ont émergé et pourraient initier des collaborations partenariales ultérieures avec :

- Bretagne Compétitivité, qui a réalisé un diagnostic des industriels bretons engagés sur la production Textile > intervention de la Cress sur la fin de vie des textiles ;
- La Chaire Economie circulaire et solidaire, hébergée par l'EME-Unilasalle, sur la proposition d'une thèse relative à la consommation responsable du textile solidaire ;
- Symeed 29, sur la recherche de solutions locales pour la gestion de l'écrémé des structures d'action sociale et recyclerie
- La Cress Pays de la Loire, sur la dynamique ligérienne des acteurs ESS en lien avec Mode Grand Ouest

## 2. Accompagner l'autonomie du gérontopôle

La Démarche « Bien Vieillir en Bretagne » lancée en 2020 avait pour objectif la structuration de la filière à travers la consolidation du gérontopôle de Bretagne Kozh Ensemble. Au cours de l'année 2023, les instances de la Cress et du gérontopôle ayant validé les conditions de l'autonomisation effective courant 2024, l'année 2024 a été consacrée à formaliser cette autonomie.

Avec l'appui d'un cabinet d'avocat, nous avons travaillé à formaliser et sécuriser les éléments humains, administratifs et financiers de la séparation des activités à travers une convention de partenariat.

L'autonomie effective du gérontopôle a ainsi été réalisée au 1<sup>er</sup> septembre avec :

- Le transfert d'une des salarié.e.s de la Cress vers Kozh Ensemble
- L'embauche d'une nouvelle directrice

- La séparation des activités
- Le déménagement de l'équipe

En parallèle de ce travail, l'équipe dédiée aux missions « bien vieillir » a poursuivi la réalisation des activités du gérontopôle, et notamment :

- Le partenariat avec la CNSA sur le déploiement des formations à destination des professionnels de l'accompagnement
- Les expérimentations territoriales « Parcours d'insertion à destination des Métiers du grand âge » en lien avec les Pôles ESS
- L'animation des Labs d'innovation thématique et les projets développés dans ce cadre (sensibilisation à la maltraitance en fin de vie, accompagnement des effets du changement climatique sur l'accompagnement des personnes âgées, soutien à la participation masculine)

### 3. Partenariat ESS - Justice

Depuis 2019, la Cress et la Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) - Grand Ouest travaillent à la co-construction des projets et expérimentations favorisant les liens entre acteurs de l'ESS et ceux du secteur judiciaire. Ce partenariat s'inscrit dans une volonté commune d'apporter des réponses collectives à des besoins sociaux peu ou mal satisfaits, notamment dans l'accompagnement des personnes placées sous main de justice.

#### a. Animation et pilotage du partenariat « ESS – Justice »

En 2024, la Cress et la DISP ont continué de travailler au portage politique et collectif du partenariat. Un travail de mobilisation auprès des acteurs de l'ESS et du ministère de la Justice s'est poursuivi. Nous avons pour objectif de formaliser des espaces d'échange – du niveau national au local - qui dépassent le binôme Cress-DISP entre les acteurs de l'ESS et les acteurs publics afin de :

- Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs de l'ESS et du ministère de la Justice,
- Créer un espace de réflexion autour des enjeux et problématiques rencontrés par les personnes placées sous main de justice,
- Proposer un espace de coopération facilitant les démarches d'innovation sociale.

#### **Le comité régional de pilotage et d'appui « ESS – Justice »**

Afin de répondre aux objectifs ci-dessus, la Cress et la DISP avait mis en place un comité de pilotage et d'appui « ESS – Justice » régional. Une vingtaine d'acteurs se sont mobilisés pour rejoindre le comité en 2022 et 2023, dont :

- Des acteurs de l'ESS : Le Cric, les TAgBzh, la Mutualité Française de Bretagne, Chantier Ecole, Permis de construire, etc.
- Des acteurs publics : le Conseil régional de Bretagne, la Dreets, les SPIP des différents départements (services pénitentiaires d'insertion et de probation), l'ATIGIP, France Travail, les Conseils départementaux.

Du fait d'un contexte politique et économique incertain, il n'a pas été possible de réunir ce comité en 2024. Néanmoins, Cress et DISP se sont tout de même réunis afin de faire le bilan de cinq années de partenariat et définir les futures modalités du partenariat « ESS-Justice ». Ces éléments ont également été travaillés avec le Conseil régional de Bretagne et la DREETS. Les mots d'ordre pour 2025 sont de poursuivre et préserver une relation de proximité, continuer d'identifier les opportunités « ESS-Justice », travailler à toujours plus d'interconnaissance et de lisibilité entre les acteurs, etc.

### Les dynamiques territoriales : du local au national

Nous essayons d'avoir une vigilance à nous adapter aux besoins et attentes rencontrés par les acteurs territoriaux et de toujours favoriser les démarches de coopération : du local au national. Ainsi, des rencontres partenariales et divers rendez-vous sont organisés tout au long de l'année :

- Une rencontre avec acteurs des Côtes-d'Armor (SPIP, Pôles ESS du territoire) a été animée par la Cress et la DISP permettant d'identifier les besoins spécifiques des jeunes vivant en Centre Bretagne. Des suites seront données par les acteurs locaux !
- La Cress a été sollicitée ou a initié des rendez-vous avec les acteurs de l'ESS « Justice » du territoire : Permis de construire, la FACE Ille-et-Vilaine, Wake-Up Café, etc.
- La Cress est devenue adhérente du réseau national « Possible » - réunissant des acteurs de l'ESS travaillant à l'accompagnement de personnes placées sous main de justice - et soutient la structuration de ce réseau
- Etc.

### Partage et valorisation d'une expertise commune

Après 5 ans de partenariat et plusieurs projets menés en coopération avec l'administration pénitentiaire, nous tentons de partager avec d'autres acteurs nos retours d'expérience (les bonnes et moins bonnes) ainsi que d'en bénéficier :

- Co-organisation d'un webinaire autour des coopérations économiques autour du projet de Brest en Jouets, en partenariat avec Brest en Jouets et la Maison d'Arrêt de Brest / Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) dans le cadre du Mois de l'ESS.
- Présentation du projet de recherche-action dans le cadre de l'évènement national « Coop'Ins » organisé par Possible
- Divers rendez-vous avec des partenaires régionaux et nationaux ont été effectués tout au long de l'année pour des échanges de pratiques

## b. Soutien aux démarches d'innovation sociale

### Recherche-action sur le secteur travail en établissements pénitentiaires

La Cress et la DISP ont travaillé au développement de nouvelles formes de travail au sein d'établissements pénitentiaires bretons :

- Un **chantier d'insertion** porté par l'association Prélude proposant des activités autour du livre (reliure, remise à neuf, protection, etc.) a ouvert ses portes en novembre 2021 au sein de la **maison d'arrêt de Brest**. L'activité s'est poursuivie depuis.
- Le projet s'est poursuivi sur les établissements pénitentiaires de Lorient-Ploemeur et de Rennes mais n'a pas pu aboutir faute de moyens de l'administration pénitentiaire pour réaliser les aménagements nécessaires sur les zones de travail.

En 2023, nous avons engagé une réflexion sur la démarche « d'évaluation » (au sens large) du projet. Après plusieurs échanges, nous avons clarifié nos objectifs et nous sommes engagés dans deux démarches distinctes en 2024 :

- Un processus de **capitalisation de l'expérimentation** : après nous être entretenu avec les différentes parties prenantes du projet, nous avons rédigé avec les services pénitentiaires un « récit d'expérience collective » ayant vocation à faciliter les démarches de coopération entre les acteurs de l'ESS et ceux de l'administration pénitentiaire. Le livret est disponible en version papier et numérique !
- Un projet de **recherche-action** : la Cress et le DISP se sont associés au centre de recherche Askoria afin qu'il soutienne la coordination scientifique du projet, en partenariat avec l'Université de Rennes 2. L'année 2023 a permis de définir les contours du projet, travailler à son ingénierie et mobiliser les parties prenantes.

En effet, ce sont l'ensemble des acteurs (de l'ESS et publics) qui contribuent à la démarche dans un groupe de travail dédié depuis 2024 : définition des objets de recherche et de la méthode d'enquête, contribution à la réalisation de celle-ci, etc. Nous y retrouvons : les deux associations porteuses des chantiers d'insertion (Prélude et l'APAHH), Chantier Ecole Bretagne, l'Université Rennes 2, les personnels de l'administration pénitentiaire, la DDETS 29.

La mise en œuvre est prévue de 2024 à 2027 et vise à interroger les parcours d'insertion des personnes placées sous main de justice en nous appuyant sur deux terrains d'enquête : la maison d'arrêt de Brest et le centre pénitentiaire de Caen.

#### Développement de coopératives jeunes majeurs (CJM) incluant des jeunes placés sous main de justice

En 2022, la Cress, Le Cric et la DISP avaient mobilisé les acteurs concernés (éducation populaire et acteurs jeunesse, Communes et Communauté de Communes, Conseil départemental, mission locale, France Travail, etc.) afin de leur soumettre un projet visant à développer deux coopératives jeunes majeurs (CJM). Le collectif a validé cette opportunité et permis le passage de l'expérimentation en étude de faisabilité quant à sa mise en œuvre.

L'étude de faisabilité ayant pris fin au printemps 2023 avait permis :

- D'identifier le bassin rennais comme territoire de mise en œuvre, par son dynamisme et l'expérience des acteurs en lien avec les coopératives éphémères
  - Une implantation en centre-ville de Rennes
  - Une autre sur le quartier de Cleunay,
- De consolider l'ingénierie financière de l'expérimentation,
- De sensibiliser et mobiliser les acteurs concernés pour la mise en œuvre du projet et aux dimensions d'une coopérative éphémère,

- D'identifier les besoins de sécurisation du parcours des jeunes majeurs, notamment ceux placés sous main de justice.

Après une première coopérative ayant vu le jour à l'Hôtel Pasteur fin 2023, la seconde a pu être mise en œuvre à l'automne 2024. Durant 3 mois, un groupe - très hétérogène ! - de 8 jeunes de 17 à 25 ans a travaillé à la création et au développement de leur entreprise coopérative éphémère nommée Ant'Raide au sein du B.A.M (Bâtiment à modeler).

Après une semaine d'intégration et de formation, ils ont débuté cette aventure collective et découvert les bases de l'entrepreneuriat (comptabilité, santé et sécurité au travail, etc.). Ils ont échangé sur leurs compétences respectives et partagé leurs expériences, avant de se répartir en trois comités : marketing, finance et ressources humaines. Ils ont établi leur offre de services et prestations en fonction de leurs compétences : l'événementiel, des prestations de traiteur, animation musicale (on avait un DJ dans le groupe !), des stands d'autofinancement, etc. Ils ont ensuite misé sur le bouche-à-oreille et les réseaux sociaux pour trouver des clients. Logé.es au Bâtiment à Modeler sur la période, les jeunes confient avoir vécu une aventure collective, humaine et riches d'apprentissage dans un cadre « safe » qu'ils recommandent vivement à d'autres jeunes qui hésiteraient encore à se lancer.

## 4. Alimentation – agriculture et ESS

Dans la continuité des travaux engagés en 2023 sur les enjeux « agriculture, alimentation et ESS », et notamment à la suite de l'événement organisé en octobre 2023 à Pontivy qui a réuni plus de 160 personnes, les principales ambitions de l'année 2024 étaient les suivants :

- Mobiliser les acteurs ESS et mettre en place un comité stratégique
- Valoriser les propositions des acteurs de l'ESS dans le champ de l'agriculture et de l'alimentation
- Identifier des leviers d'actions concrets pour accompagner un changement de paradigme

En s'appuyant sur les actes de la journée ainsi que sur le document de synthèse des propositions issues de cette journée, l'année 2024 a été rythmée par :

- Le recrutement en avril d'une chargée de mission
- La réalisation d'un webinaire en partenariat avec le CNFPT et le RTES, « Dynamiques Territoriales agricoles et alimentaires : acteurs et ressources d'économie sociale et solidaire »
- La participation au programme national TRESSONS 2024 : identifier et renforcer les contributions de l'économie sociale et solidaire (ESS) au développement de projets agricoles durables et à l'attractivité des territoires ruraux
- L'accueil d'étudiantes de l'Institut d'Agro Rennes-Angers dans le cadre d'un projet tutoré sur la démocratie et la justice sociale alimentaire, la caractérisation des publics et le recensement d'initiatives inspirantes
- Le suivi de différents programmes de recherche-action complémentaires autour de l'accompagnement à la dimension collective de l'installation : Fonciers en Commun(s) de Terre de Liens Bretagne et le collectif national des IFAC (Initiatives Foncières Agricoles et Citoyennes) ; le projet de la FRCIVAM et de l'institut d'agro Rennes-Angers

ATIC (Accompagnement des Trajectoires d'Installations Collectives) ; REVISA (Revisiter, Éclairer et Valoriser les Innovations Statutaires en Agriculture)

Ces différents éléments ont été nourris en parallèle, d'une quinzaine de rencontres de structures ESS, du domaine agricole et/ou alimentaire et de Pôles ESS et abouti à un premier comité stratégique en décembre avec les acteurs ESS co-organisateur de la journée de Pontivy : la FRCIVAM de Bretagne, la FRAB, Terre de Liens Bretagne, le réseau des Jardins de Cocagne, la MCE, le réseau Biocoop, les Pôles ESS de Fougères, du Centre Bretagne et de Morlaix). Ce travail a déterminé les éléments prégnants à la construction d'un plan d'actions collectif autour :

- d'une vision transversale afin d'accompagner la consolidation et le développement d'activités des réseaux mais aussi de rendre visible et lisible les outils et acteurs présents,
- de thématiques prioritaires : démocratie et justice sociale alimentaire, approche territoriale et partenariale de l'installation, transmission, foncier, outils de logistique au service des paysan.ne.s et des territoires.

L'ensemble de ces travaux seront mis en mouvement collectivement en 2025.

## 5. Rural et ESS – commerces ESS en milieu rural

À la suite de l'enquête réalisée en 2023 et de plusieurs réunions de travail de commerces ruraux, la Cress s'est investie en 2024 auprès des commerces ruraux à travers notamment :

- La réalisation d'un diagnostic DLA collectif
- L'animation d'un groupe de commerces ruraux situés principalement en Ille-et-Vilaine
- La participation à une dynamique collective du Finistère en lien avec les chargées de mission DLA de France Active et de l'Espace Associatif
- L'organisation d'un webinaire pour les professionnels de l'accompagnement

Un plan d'actions opérationnels a été réalisé mettant en avant les priorités de travail 2025 :

- La documentation des plus-values sociales et politique en faveur d'une vision partagée
- Des rencontres thématiques régulières entre bénévoles ou salarié.es en responsabilité
- La mise en place d'un espace partagé de ressources

Les commerces souhaitent également rester en veille sur les possibilités d'exploration juridique autour des problématiques des statuts souvent peu adaptés aux modèles hybrides pratiqués, mais aussi sur de la mutualisation de plan de formations adaptés.

## 6. Maritimité et ESS

2024 marque une étape décisive dans la montée en puissance de la thématique Maritimité au sein du pôle Innovation Filières de la Cress.

Suite à l'évènement régional mené en février 2023 à Lorient, et à la mobilisation des acteurs du secteur, l'objectif était de pouvoir définir et animer un plan d'actions breton pluriannuel, en lien avec la Stratégie régionale de l'ESS.

L'arrivée d'un salarié dédié en juillet 2024 s'est effectuée dans cette optique. À ce stade, Ewen Lintanf a rejoint l'équipe Cress dans le cadre d'une mise à disposition à tiers-temps en lien avec le Pôle ESS ADESS Ouest Côtes d'Armor. Il assure pour le compte de la Cress des missions d'animation régionale des sujets Mer & ESS et, sur le territoire du Pôle, des fonctions de chargé d'étude déchets maritimes portant notamment sur la valorisation des coproduits ostréicoles ou le réemploi des filets de pêche usagés.

Par ailleurs, une étude portant sur la gestion des déchets du littoral a été mandatée par la Cress en 2024, auprès des étudiants de l'École des Métiers de l'Environnement de Rennes. Intitulée « **Stratégie solidaire pour la gestion durable des déchets du littoral** », cette publication s'est particulièrement centrée sur les déchets ménagers et assimilés (DMA).

[La synthèse](#) de ce travail « **Prévention et gestion des déchets du littoral en Bretagne : Diagnostic et perspectives** » a ainsi été rédigée et diffusée lors de la Conférence régionale de l'ESS le 19 décembre 2024 à Morlaix.

Ce travail a été soutenu financièrement par l'Union européenne via le FEDER, la Région Bretagne et la filière maritime du Crédit-Mutuel Arkéa.

## 7. ESS, Habitat, Logement, Hébergement

Les questions « Habitat et Logement » recouvrent un vaste ensemble d'enjeux pour la Bretagne et une grande diversité d'acteurs ESS pour certains « historiques » et pour d'autres très récents, inscrits dans des logiques d'innovation sociale et de réponses au besoin des territoires. Ce sujet étant l'une des priorités thématiques de la stratégie régionale de développement de l'ESS pour la période 2021-2024, il est apparu nécessaire de renforcer notre connaissance du sujet pour affiner les enjeux collectifs à mettre au travail.

Ainsi, au cours de l'année 2024, nous avons accueilli en stage Éléonore Piot dans le cadre de sa formation « Chargée de projets solidaires locaux » portée par Askoria. Au cours de cette mission « exploratoire », nous avons notamment :

- Affiné notre compréhension du contexte de la crise du logement et de l'habitat en région Bretagne
- Formalisé une cartographie des principaux acteurs de l'ESS (acteurs historiques et acteurs plus récents)
- Réalisé une vingtaine d'entretiens avec ces acteurs afin d'identifier leurs enjeux, leurs problématiques, leurs besoins
- Échangé en collectif, avec ces acteurs puis avec les administrateurs.trices de la Cress, pour affiner le diagnostic et les pistes d'actions

Cette première étape de mise au travail de la thématique ESS et Habitat - Logement nous permettra de formaliser une restitution des travaux au printemps 2026, et d'amorcer un travail collectif, à décliner dans le cadre de la stratégie régionale de l'ESS 25-28.

## 8. Mobilité durable et solidaire

Le programme national Tims vise à développer la mobilité durable et inclusive en France. L'ambition du programme est de réaliser des économies d'énergie en encourageant une mobilité plus sobre. Pour une transition juste, l'objectif est de permettre à toutes et tous d'accéder aux services essentiels et d'exercer pleinement leurs droits fondamentaux. En janvier 2024, MOB'IN Bretagne, Breizh Alec et la Cress Bretagne ont été désignés pilotes régionaux pour accompagner et animer la communauté bretonne des 9 projets lauréats du programme national TIMS, pour les 3 prochaines années.

Grâce à ce programme, l'année 2024 est venue concrétiser et lancer la dynamique collective inscrite en tant que thématique prioritaire dans la SRESS au croisement d'enjeux :

- sociaux pour une inclusion socio-professionnelle et culturelle ;
- environnementaux pour une mobilité plus douce et plus propre ;
- de développement des territoires tant en zone urbaine qu'en zone rurale.

Un premier comité partenarial ESS & Mobilité s'est réuni le 26 mars 2024 et a permis d'installer un espace de discussion politique en faveur de la mobilité inclusive et durable.

Tout au long de l'année, la Cress a contribué à l'animation de la communauté Grand Ouest des projets locaux du programme TIMS :

- Co-animation du séminaire de lancement de la communauté Grand Ouest – 26 mars 2024
- Mise en place de rdv d'actus mensuels entre les porteurs de projet – 4 rdvs d'actus réalisés entre juillet et novembre 2024
- Co-animation de la journée régionale Mobilité inclusive et durable – 12 décembre 2024

La Cress a réalisé, en lien avec Mob'In Bretagne et Breizh Alec, la plaquette de présentation du programme Tims et des 9 projets locaux du Grand Ouest > [Plaquette](#).

Plusieurs initiatives autour de la thématique de la mobilité émergent sur les territoires en lien avec les Pôles et les TAg. Dans un objectif de transversalité de l'information au sein du collectif Cress-Pôles-TAg, la Cress a organisé un rdv « initiatives locales » (14 juin 2024) pour partager les initiatives et besoins sur les territoires et les informations régionales et nationales sur le sujet.

Enfin, dans le cadre du déploiement de cette mission au sein de la Cress et des relations de travail renforcées avec Mob'In Bretagne, la Cress a ouvert la modération des données de Carteco au champ de la mobilité durable. À l'échelle de la Bretagne, ce sont, à date, 141 sites de l'ESS référencés pour lesquels les activités sont qualifiées en lien avec cette thématique. Les adhérents Mob'In Bretagne ont fait l'objet d'un référencement spécifique.

## 9. Recherche, développement, innovation

### Soutien aux dynamiques de recherche Avec, Par et Pour la Société

La dynamique de co-recherche animée par la Cress a pour but de **soutenir le travail des acteurs de l'ESS et des chercheurs qui souhaitent travailler conjointement** et répondre aux enjeux

environnementaux et sociétaux, en lien avec **les priorités de la SRESS**. Afin d'animer ce travail et de favoriser la poursuite de la dynamique des Assises du tiers secteur de la recherche et de la plateforme RDI installée dans le cadre de la SRESS, nous avons poursuivi en 2024 un travail de structuration régionale des Recherches Avec, Par et Pour la Société. Ce travail s'est organisé autour 4 axes principaux :

- L'accompagnement à l'émergence et à la formalisation de projets de Recherches Avec, Par et Pour la société. Ainsi, en 2024, ce sont :
  - 4 projets qui ont été accompagnés au dépôt dans le cadre de l'appel à projets « Recherche et Société » du Conseil régional de Bretagne
  - 2 projets accompagnés au dépôt de l'appel à projets « Emergence – Tissage » porté par l'Université de Rennes
  - 5 projets accompagnés au fil de l'eau (mise en relation, mobilisation de partenaires, etc.)
- La représentation des acteurs ESS dans les espaces de concertation sur les enjeux de recherche (bureau du CCRRDT, comité stratégique IRIS-E, Comité d'experts de l'appel à projet « Recherche et Société » du Conseil régional)
- La mobilisation de nouveaux partenariats de recherche : Institut Agro Rennes Angers, Sciences Po Rennes, Ecole des Métiers de l'Environnement, Université de Rennes.
- L'organisation d'une [troisième et dernière édition du Forum des Recherches](#) avec un consortium de partenaires emmené par la Région Bretagne :
  - Les partenaires de la dynamique d'acteurs : le Collège coopératif en Bretagne CCB-Askoria, et Promotion Santé Bretagne, qui animent avec la Cress depuis deux ans une dynamique régionale pour favoriser le développement des Recherches Avec, Par et Pour la Société ;
  - Le label Science Avec et Pour la Société TISSAGE (Triptyque Science Société pour Agir Ensemble) piloté par l'Université de Rennes, l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) et l'Université Rennes 2 ;
  - L'Alliance Universitaire de Bretagne (AUB), qui réunit l'Université Bretagne Sud, l'Université Bretagne Ouest et l'ENIB ; et qui porte le projet STREAMS (Sciences, Recherches Education Arts et Société, à l'interface Terre-Mer) labellisé SAPS en 2024.

Ce forum, réunissant près d'une centaine de personnes autour de la question « Que produisent les recherches avec, par et pour la société » a fait l'objet d'une [synthèse partagée](#) et d'un [podcast](#). Le travail de structuration sera poursuivi en 2025, avec l'ambition d'installer un dialogue permanent acteurs – chercheurs – pouvoirs publics.

### Refonte de l'offre de service « Ingénierie territoriale » au sein du collectif

Dans le cadre du projet stratégique commun « Cress-Pôles-TAgBZH », un groupe de travail, animé par la Cress, s'est mobilisé sur la refonte de l'offre de service « Ingénierie Territoriale ». Réuni 6 fois au cours de l'année 2024, ce groupe de travail a :

- Réalisé une enquête auprès des structures membres du collectif afin d'identifier les modalités de mise en œuvre et de financement de cette fonction les dernières années
- Elaboré des propositions d'organisation de la fonction au sein du collectif, selon les scénarios d'organisation qui étaient projetés

- Formalisé l'ébauche d'une offre « socle »

Le programme de travail 2025 prévoit la déclinaison des outils et ressources nécessaires à l'installation de cette fonction au sein du collectif, en s'appuyant sur l'accompagnement expérimental de la fonction Révéléateur TAg29 réalisée cette année auprès des Pôles ESS du Finistère.

## IV. FONCTIONS SUPPORTS

---

### 1. Animation de l'équipe Cress

En 2024, le travail de management participatif de l'équipe a été poursuivi autour de plusieurs espaces d'implication des salarié.e.s :

- Des séminaires d'équipe en mars, juillet et août,
- Des réunions d'équipe mensuelles (2 h) hors mois de séminaire
- Des réunions par pôle d'activités (Mouvement, Accompagnement, Innovation-Filières) et pour les fonctions transversales (Administration Finances) 6 fois dans l'année,
- Des réunions de comité de direction (Directeur et Responsables de pôles) tous les 15 jours,
- Des réunions du CSE tous les mois,
- Des cafés d'équipe tous les lundis matin,
- Des groupes de travail ponctuels.

Outre ces temps collectifs, des points réguliers individuels ou en petit groupe entre la direction et les salarié.e-s permettent d'assurer un suivi opérationnel des actions.

### 2. Communication

#### a. La fonction communication

La fonction communication élabore annuellement le plan de communication de la Cress et assure l'accompagnement des chargé.e-s de mission dans le suivi de leur stratégie de communication. La stratégie de communication globale a pour espace de concertation et de décision l'équipe Mouvement et le Comité de Direction. Une réflexion sur le site internet est en cours, dans l'attente de l'avancement des travaux sur la réorganisation Cress-Pôles-TAgBZH.

#### b. Les supports de communication de 2024

De nouveaux supports de communication ont été édités en 2024 :

##### Support institutionnel

- [Cress en action 2024](#)

##### Éducation à l'ESS

- Catalogue de projets inspirants d'éducation à l'ESS à réaliser avec ses élèves ([PDF en ligne](#))

##### Économie circulaire :

- Décryptage : Programme d'action 2024 ESS & Transition Écologique ([Fiche](#))
- Panorama de l'ESS : Réemploi solidaire en Bretagne ([Fiche](#))
- Modèles économiques des recycleries-ressourceries bretonnes ([PDF en ligne](#))
- Schéma logistique mutualisé entre organisations de l'ESS pour le réemploi des matériaux du bâtiment ([Brochure](#))
- Annuaire des structures d'Économie Sociale et Solidaire du réemploi des matériaux du bâtiment en Bretagne ([Brochure](#))

#### Démarches de progrès :

- Livret des formations - Prévenir les violences sexistes et sexuelles au travail ([PDF en ligne](#))
- Orienter des structures qui rencontrent des tensions relationnelles ([Fiche](#))
- Synthèse de la journée régionale Écologie et Travail ([PDF en ligne](#))

#### Coopérations économiques - RSE :

- Seconde vie du mobilier professionnel - book de réalisations en Bretagne (PDF)
- Carnet d'arpentage et d'expérimentation : Le réemploi de matériel informatique et de mobilier dans les administrations ([En ligne](#))

#### Filières :

- Étude - Prévention et gestion des déchets du littoral en Bretagne ([Fiche](#))
- Étude - Commerces multi-services en milieu rural ([Fiche](#))
- Tims L'éco-mobilité pour tous - Présentation de la communauté ([Fiche](#))

### c. Réseaux sociaux

Le nombre d'abonné-e-s progresse lentement sur Facebook en 2024 : **3608 (+212 en 2024)**.

Un groupe Facebook dédié aux offres d'emploi et de stage dans l'ESS en Bretagne comptabilise **4 877** membres, il est modéré par la Cress (environ **800** nouveaux abonné-e-s en 2024).

Les abonné-e-s Twitter/X sont en net recul : **2 283 (-141 en 2024)**. La Cress est inactive sur X depuis l'été 2023 et va clôturer son compte en 2025.

Très forte progression du nombre d'abonné-e-s sur LinkedIn, avec **1 970** nouveaux·elles abonné-e-s en 2024, pour un total de **7 148** abonné-e-s.

## 3. Observatoire

L'observatoire de l'ESS (ORESS) se positionne comme un outil permettant de faire connaître les réalités de l'ESS. Il vient en appui aux actions mises en place. L'observatoire produit des publications s'appuyant sur les chiffres de la statistique nationale et sur des éléments recueillis auprès des acteurs de terrain.

### a. Appui aux filières

Dans le cadre des missions « Innovation Filières » de la Cress, un travail important d'observation est réalisé. Piloté par les chargé.e.s de mission thématiques, l'expertise de l'ORESS peut être mobilisé :

- Dans l'appui à la définition d'un périmètre statistique d'observation et la fourniture de premières données (Etude exploratoire Habitat, Logement et ESS)
- Dans la réalisation de formulaire d'enquête et l'aide à l'interprétation des données (Panorama du Réemploi 2024)
- Dans l'appui à la création de base de données et de cartographie (Annuaire des acteurs ESS du réemploi du Mobilier professionnel)

## 4. Pôle administratif et financier

### a. Pilotage

Afin de mettre en œuvre l'ensemble des activités, la Cress a structuré un pôle administratif et financier dont le périmètre comprend le pilotage budgétaire et financier, les ressources humaines, les moyens généraux et les systèmes d'informations.

La structuration de ce pôle permet à la Cress de jouer son rôle de tête de réseau à l'échelle du collectif breton formé par les Pôles ESS, les TAGs et demain les futurs groupements dont la création a été décidée dans le cadre de la réorganisation du collectif. En 2024, le pôle administratif et financier a ainsi apporté des éléments d'analyse et d'aide à la décision pour le travail de réorganisation.

Le pôle administratif de la Cress Bretagne est également présent dans le réseau des Cress pour contribuer à la structuration sur le plan national à travers la participation à certains Groupes de Travail et Commissions.

### b. Finances et gestion

La situation économique et financière de la Cress Bretagne est détaillée dans le rapport de gestion. En 2024, les chantiers de structuration ont principalement porté sur les outils de budget, afin de mieux donner à voir le détail analytique des ressources de la Cress et de leur affectation.

Le niveau de fonds propres de la Cress étant toujours inférieur aux besoins de l'exploitation, le pilotage de la trésorerie requiert beaucoup de diligences.

En outre, on compte parmi les ressources de la Cress un nombre important de financements complexes et croisés, ce qui nécessite une ingénierie budgétaire tout au long de l'année et des procédures comptables robustes pour la production de l'ensemble des comptes-rendus financiers.

#### Focus sur le suivi administratif et financier des projets FEDER

En 2024, la Cress a déposé 3 demandes de financement FEDER auprès du Conseil régional de Bretagne :

- Soutenir la structuration et le développement des filières prioritaires de la SRESS
- ESS et Transition écologique : soutenir la structuration de filières et accompagner les entreprises
- Soutien à la création d'entreprises collectives socialement innovantes 2024 – dossier porté par la CRESS en consortium avec les 4 TAGs

Le rôle des fonctions supports est ainsi d'accompagner les équipes de la Cress et des TAGs dans le montage de ces projets mais aussi sur les dimensions de suivi administratif et financier afin de s'assurer d'avoir l'ensemble des justificatifs permettant l'obtention des montants conventionnés. Une visite dans chacun des TAGs a été organisée afin d'accompagner les équipes à la montée en compétence sur le suivi administratif et financier des projets.

En plus de ces trois demandes, deux demandes d'acomptes et une demande de solde pour les projets de 2023 ont été déposés.

### c. Ressources humaines

Le management des salarié.es de la Cress est effectué par les responsables de pôles qui sont en situation de responsabilité hiérarchique. Le pôle administratif intervient sur les missions suivantes du périmètre des ressources humaines :

- Administration du personnel : réalisation des paies, relation avec les caisses de cotisations
- Conseil et appui à la gestion des carrières aux côtés des responsables hiérarchiques : recrutement, formation, évaluation, accompagnement des parcours des salarié.es
- Dialogue social : planification, structuration et participation aux travaux du Comité Social et Economique (CSE), productions de nouveaux droits pour les salariées (4 DUE réalisées en 2024 sur la mobilité durable, la santé, la prévoyance et la rémunération), organisation des élections de renouvellement de l'instance en 2024
- Stratégie et transformation : participation aux travaux de la réorganisation du collectif, premier niveau de conseil juridique
- Digitalisation : en 2024, changement de logiciel de paie et mise en place d'un coffret numérique pour les bulletins de salaires, repérage de logiciels de type Système d'Information des Ressources Humaines.

#### **FOCUS sur les actions de formation collectives Cress-Pôles-TAgBZH**

Dans la continuité des années précédentes, la Cress a organisé des actions de formations collectives. L'ensemble de ces actions préfigure un plan de développement de compétences collectif commun aux structures Cress-Pôles-TAgBZH. En complément des démarches de formation interne à chacune des organisations et en agrégeant du commun dans les besoins en compétences liés à nos métiers, 6 formations collectives ont été organisées en 2024 :

- Clés d'analyse financière pour l'accompagnement de porteur-euses de projets
- Facilitation de réunions participatives
- Responsable communication dans une structure ESS
- Structures et dynamiques des groupes et des organisations – Théorie des Organisations de Berne
- Promouvoir une offre commerciale avec assertivité

- En outre, une formation « Adapter sa communication et découvrir l'outil FALC » a été portée au sein du collectif
- Et une partie de l'équipe a également participé à une formation collective sur le dialogue social

44 salarié-es ont participé à ces formations, représentant 10 Pôles ESS, 2 TAg et la Cress.

Pour la CRESS, ce sont 14 départs en formation dans le cadre d'actions collectives de formation. A ces départs en formation collectives, il faut ajouter 17 formations individuelles réalisées au cours de l'année sur les thématiques de la communication, du management, de la santé et sécurité au travail, de la prise en main de logiciels de paie et comptabilité, de la formation professionnelle, de l'accompagnement. Soit au total 31 départs en formation dans l'année pour une équipe de 22 personnes, faisant de la CRESS une organisation apprenante.

#### d. Moyens généraux

Le pôle administratif et financier de la Cress a à cœur de faire progresser l'organisation matérielle de la Cress en cohérence avec les valeurs de l'organisation, c'est-à-dire avec une attention à la fois au guide des bonnes pratiques (approche Responsabilité Sociétale et Environnementale) et à la fois aux conditions de travail (approche Santé et Qualité des Conditions de Travail).

#### Développement de pratiques responsables d'acquisition du matériel et de choix des fournisseurs

La Cress a poursuivi en 2024 l'expérimentation d'achats responsables et fait l'acquisition d'une flotte de téléphones portables et d'ordinateurs portables de seconde main avec les Ateliers du Bocage. A noter également, l'expérimentation de nouveaux fournisseurs s'affirmant du réseau ESS, comme les coopératives Télécoop pour les forfaits mobiles et Commwon pour la location d'ordinateurs portables. L'étape suivante sera la formalisation de ces éléments dans le cadre d'une politique d'achats responsables.

#### Mobilités durables

Une première version du forfait mobilité durable a été validée en 2024 pour favoriser les déplacements domicile-travail en vélo.

Concernant les déplacements professionnels, la Cress encourage ses salarié-es à utiliser les transports en commun, particulièrement pour les séminaires internes et les événements d'envergure régionale. Désormais, les horaires et lieux des événements sont systématiquement adaptés au regard des possibilités d'accès en transport en commun. Le cas échéant, des mesures compensatoires sont mises en place comme par exemple la mise en service d'une liaison en bus entre la gare et le lieu de la Conférence régionale de l'ESS le 19 décembre 2024 à Morlaix.

#### Document unique

En 2024, le pôle administratif a travaillé avec les Délégués du Personnel (DP) à la mise en place du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels. Ce document validé fournit un élément de cadrage déterminant pour la suite.

## Aménagement des locaux de la Cress

La Cress continue l'aménagement de ses locaux avec un groupe de travail interne qui réalise une première étude des possibilités d'amélioration des espaces de travail en 2024. Le chantier se poursuivra en 2025 avec l'appui d'un ergonome du service de prévention santé au travail. Parmi les enjeux relevés : l'organisation des temps de présentiel et de télétravail, l'adéquation des espaces et des activités, la qualité des relations de travail.

La Cress a investi ses nouveaux locaux au Quadri depuis avril 2021 et participe avec les autres Quadriacteurs à faire vivre cet espace de locaux ESS partagés. En 2024, les 4 plateaux du Quadri ont accueilli de nouveaux locataires. Les cellules vides du rez-de-chaussée, après de longues périodes inoccupées, devraient accueillir de nouvelles activités en 2025 avec Breizhicoop – le supermarché coopératif – et un restaurant dont l'ouverture est prévue en avril. Le bâtiment n'a pas encore trouvé un fonctionnement satisfaisant au regard des enjeux et objectifs du projet. La Cress a participé en 2024 à objectiver le décalage entre les promesses et la réalité actuelle du Quadri. Un dialogue de gestion sera engagé en 2025 avec les propriétaires.

## Gestion du matériel et des déchets

A partir de 2024, l'envoi du matériel informatique et de téléphonie hors service s'organise vers des entreprises et coopératives de reconditionnement.

La collecte du papier de bureau est dorénavant prise en charge par la Feuille d'Erable.

### e. Systèmes d'information

En 2024, le pôle administratif et financier a poursuivi le travail de mise à niveau des outils de gestion à travers :

- la mise en place d'un logiciel de paie et de coffres forts numériques pour les bulletins de paie
- la mise en place d'un logiciel de devis/factures
- la sélection et le début du paramétrage d'un logiciel de comptabilité et gestion qui sera déployé en 2025
- la rédaction d'une note sur les systèmes d'information et les perspectives d'évolutions, notamment les enjeux d'interopérabilité entre les logiciels métiers et le besoin de structuration globale des outils et procédures de gestion des données

Ces chantiers ont pour objectifs de construire des jeux de données fiables, robustes et pérennes. Le pôle administratif porte ces sujets également au sein du collectif Cress-Pôles-TAGs et dans le réseau des Cress.

Un travail d'archivage et de restructuration de l'arborescence des dossiers administratifs sur le cloud a été mené pour fluidifier l'accès et l'échange de données avec l'ensemble des salarié.es.

## 5. Composition de l'équipe

L'équipe de la Cress était constituée de 22 personnes physiques en décembre 2024, plus trois personnes en emploi partagé avec le Gedes (Groupement des Employeurs de l'Economie Sociale), le Pôle ESS'P'RANCE et l'ADESS Ouest Côtes d'Armor.

L'effectif moyen annuel était de 19,61 en équivalent temps plein en 2024. Il faut ajouter à ce chiffre les emplois à temps partagé avec le GEDES et les Pôles, ainsi que les effectifs des coopérants de la CJM.

Au cours de l'année, la Cress a connu plusieurs arrivées et départs, définitifs ou temporaires :

### Les départs définitifs ou temporaires

- 2 démissions : Briec POIRIER et Amandine BONNEAU
- 2 ruptures conventionnelles : Pierre GRIMAUD et David ISON
- 3 départs en congé maternité et / ou parental : Anne POTEREL, Charlotte FELLMANN et Maëlle RENEAUME
- 2 fins de missions ponctuelles : Camille PERUSSE et Maëva GUERIN (Bien Vieillir)

### Les arrivées en contrats à durée déterminée ou indéterminée

- 2 recrutements en contrat à durée indéterminée : Lysiane BALANANT (alimentation et commerces), Mathilde ORY (achats responsables)
- 3 remplacements de congé maternité et/ou parentaux : Lucie CAVEY (démarches de progrès), Sarah GUY (accompagnement) et Victor PILVEN (Europe)
- 5 arrivées pour des missions ponctuelles : Louise BERTHOUMIEUX et Zélie DESAILLY (Coopérative de Jeunes Majeurs), Maëva GUERIN (Bien vieillir), Sarah SCAROTT (Egalité – dans le cadre d'une mise à disposition du Pôle ESS'P'RANCE) et Ewen LINTANF (maritimité – dans le cadre d'une mise à disposition de l'ADESS OCA)
- 8 coopérants dans le cadre de la CJM : Youna GIFFARD, Louison GLOAGUEN, Enis LIKA, Rachid MALIDI, Shekinah MWIKA NTUMBA, Ethan POULIQUEN, Akbar SAIDALI, Jovanny VILCOURT

### Accueil de stagiaires

Chaque année, la Cress accueille des personnes pour la réalisation d'un stage, à condition qu'il soit une étape obligatoire dans un parcours universitaire. Cette année, la Cress a accueilli deux stages individuels et deux stages collectifs sur les thématiques suivantes :

- **Sur le logement** : Eléonore PIOT a réalisé une première étude de la situation et des enjeux des acteurs ESS sur la thématique Habitat, Logement, Hébergement. Ce travail fera l'objet d'une restitution publique au premier semestre 2025.
- **Sur la mesure d'impact** : Louna QUINAOU a contribué à l'élaboration d'une mesure d'impact sur les incubateurs TAg : création du questionnaire, entretiens avec les porteuses et porteurs de projets et leur analyse, élaboration de piste de préconisations. Elle a également mené une analyse spécifique sur la sécurisation du parcours des porteuses et porteurs de projet suite aux réformes de l'assurance chômage.

- **Sur les déchets maritimes** : Dans le cadre du plan d'action "Mer et ESS" de la stratégie régionale de développement de l'ESS, un groupe de 5 étudiant.e.s de l'Ecole des Métiers de l'Environnement - UNILASALLE a réalisé une étude sur la gestion des déchets maritimes par les collectivités territoriales littorales. Ce travail a fait l'objet d'une restitution > [Publication "Déchets maritimes"](#)
- **Sur les enjeux de Justice Sociale Alimentaire** : Dans le cadre de son partenariat avec l'Institut Agro Rennes Angers, la Cress a proposé à un groupe d'étudiantes de réaliser un travail d'étude sur les enjeux de justice sociale alimentaire. Ce travail, finalisé début 2025, fera l'objet d'une publication au printemps.

#### Accueil de volontaires en service civique

Depuis 2018, la Cress a accueilli des personnes volontaires en service civique. En 2024, Thomas MOTTE a effectué une mission sur la sensibilisation des jeunes à l'ESS.





La Cress Bretagne a été soutenue en 2024 par :



Plusieurs projets sont cofinancés par l'Union Européenne, l'État et la Région Bretagne. Plus d'infos sur la rubrique Entreprendre du portail de l'ESS en Bretagne.

**Cress Bretagne**

47 avenue des Pays-Bas

35200 Rennes

07 48 72 51 19

cress@cress-bretagne.org